

1900

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

Directeur : Louis OLIVIER, Docteur ès sciences

Coissem la Couvertine

LA FRANCE

305

EN

TUNISIE



PAR MM.

MARCEL DUBOIS, GASTON BOISSIER, P. GAUCKLER,

Docteur BERTHOLON, GASTON DESCHAMPS, Docteur A. LOIR, E. HAUG, R. CAGNAT,

E. DE FAGES, G. LOTH, M. CORNU, L. GRANDEAU, P. BOURDE,

Vicomte DE LESPINASSE-LANGEAC, J. CHAILLEY-BERT, V. FLEURY,

X. ROCQUES, J.-A. DEISS, G. WOLFROM,

Lieutenant-Colonel RÉBILLET, R. VERSINI, E. LEVASSEUR, V. TURQUAN.

PARIS

G. CARRÉ ET C. NAUD, ÉDITEURS

3, RUE RACINE, 3

—
1897



LA POPULATION ET LES RACES EN TUNISIE

I. — COUP D'ŒIL SUR LE PEUPEMENT DE LA TUNISIE.

A divers stades de l'Histoire, la Tunisie a subi l'invasion de races qui ont contribué à la formation de sa population actuelle. Nous ne pouvons indiquer qu'à grands traits la part de chacune dans le peuplement du pays.

§ 1. — Premiers habitants.

On ne sait rien de précis sur les premières races de l'Afrique du Nord¹.

Vers la fin de la période de la pierre polie et au commencement de l'âge du bronze européen, les indigènes semblent s'être réfugiés les uns aux confins du désert, les autres dans des montagnes peu accessibles comme celles de la Khroumirie, refoulés par l'invasion de tribus guerrières et nomades. Ces tribus appartenaient à la race Ibère (dolychocéphale²), qui a peuplé tout le pourtour de la Méditerranée occidentale. Elles ont prospéré dans l'Afrique du Nord au point d'y former les trois-cinquièmes de la population. C'est à elles que se rattachent les Numides, encore représentés dans le pays par de nombreux descendants à face longue ou dysharmonique.

Environ deux mille ans avant notre ère, ces races subirent elles-mêmes l'agression d'envahisseurs à tête ronde (brachycéphales), appelés Celto-Ligures, qui émigraient d'Europe, probablement de la vallée du Danube. Ces nouveau-venus s'implantèrent si bien dans l'Afrique du Nord que, quinze cents ans avant Jésus-Christ, ils se trouvèrent en état d'attaquer la puissante Égypte. Les monuments égyptiens nous donnent le récit des faits de guerre de ces Européens, les noms de leurs tribus, les portraits de leurs chefs avec les détails de leur costume, jusqu'à leurs tatouages fidèlement reproduits. D'après les caractères anthropologiques conservés par leurs descendants, on peut dire que ces Européens ont colonisé le littoral des Syrtes et le Sahel

¹ Les restes de l'industrie chelléenne et moustérienne de ces premiers occupants sont identiques, comme formes, à ce qu'on a trouvé en Europe, ainsi qu'il résulte des recherches de M. Collignon, puis de M. Couillaud à Gafsa, de M. Rivière à Gabès. Plusieurs auteurs ont trouvé des agglomérations d'indigènes au type néanderthaloïde, précisément dans les oasis voisines des stations de la pierre à Biskra (Topinard), dans le Djerid (Collignon), à Rhadamès, O. Ghir, Touat, en Khroumirie (Bertholon). On peut donc émettre l'hypothèse assez plausible que ces indigènes descendent des anciennes tribus de la pierre taillée, dont ils ont les caractères ethniques. Historiquement, on peut les assimiler aux Gétules autochtones ou mélando-Gétules.

² C'est cette race que M. Hervé appelle la race de Lange-rie-Chancelade.

tunisien actuel, pour ne nous occuper que de la Tunisie. Ce seraient les Libyens de l'histoire.

Des tribus de blonds avaient suivi ces brachycéphales. Comme dans l'ancienne Celtique, ils s'étaient mélangés avec eux. Néanmoins, certains de leurs descendants, cantonnés sur les massifs montagneux et les plateaux, tels que l'Aourès et les plateaux élevés du centre de la Tunisie, ont conservé les caractères de leur race moins altérés. Ce sont les Tamahous. Ils se nomment encore, en leur langue, les Tamazigh¹.

§ 2. — Immigration Phénicienne.

C'est à ce peuple de civilisation dite *égéenne* que s'adressèrent les marins Sydoniens, puis Tyriens, désireux d'acheter des terrains en Afrique pour y entreposer leurs marchandises. Carthage, que ces négociants fondèrent, ne fut, dans les débuts, qu'un misérable comptoir commercial. Les colons Tyriens payaient un tribut (enzel) aux rois Libyens possesseurs du pays. Ils dominèrent l'Afrique du Nord, mais elle ne fut jamais pour eux une colonie de peuplement. Les colons Chananéens constituèrent peu à peu dans chaque ville une aristocratie. Les Égéens se modelèrent sur ce groupe. Il y eut des alliances entre les deux sociétés. Un échange d'idées et de coutumes en résulta. Le Panthéon égéen pénétra celui des Phéniciens, et réciproquement. Ceux-ci adoptèrent des rites locaux, tels que l'incinération, les ensevelissements secondaires, la cynophagie, etc. La civilisation carthaginoise se trouva ainsi constituer un ensemble tout à fait spécial, participant pour beaucoup de la civilisation punique.

La domination phénicienne introduisit des éléments ethniques divers dans la Tunisie. M. Cazès fait remonter à cette époque l'arrivée des premiers Israélites du pays. Les Zabulonites, entre autres hardis marins, ont toujours participé aux excursions des Tyriens. En 925 ou 950 av. J.-C., date de la fondation de Carthage, les Juifs entretenaient des relations très cordiales avec les Tyriens².

Grands fournisseurs d'esclaves de toutes races, les Phéniciens ont continué leur commerce sur la terre d'Afrique. C'est avec eux que semble avoir commencé l'introduction de nègres du Soudan par

¹ Ces Européens possédaient une civilisation dont les fouilles de Mycène, de Thyrinte, d'Orchomène, de Troie ont exhumé les plus brillants spécimens. Ils avaient refoulé les sauvages du type Ibère, et bâti des villes sur leur territoire. Les noms européens de ces villes sont un témoignage de leur ancienneté.

² Les règnes de Salomon et d'Hiram, voisins de cette époque, marquent cette période.



Fig. 1. — Carte politique de la Tunisie.

caravanes ¹. Mais, par eux-mêmes, ils ne paraissent pas avoir exercé, comme élément ethnique, une influence durable en Tunisie. Ils n'ont pas laissé de populations compactes présentant leur type. A la vérité, ce type se rencontre assez fréquemment sur les crânes de l'époque romaine, mais de nos jours il est exceptionnel chez les indigènes.

§ 3. — **Éléments immigrés sous les Romains et les Byzantins.**

La domination romaine, qui suivit celle des Phéniciens, après la lutte de Carthage et de Rome et le triomphe définitif de cette dernière, n'introduisit que peu de colons. De plus, ces colons n'apportaient pas de types nouveaux au pays. On peut cependant signaler, sous Titus, l'arrivée de nombreux Juifs de Palestine transportés en masses dans la province romaine, après la destruction du temple de Jérusalem (70 ans après J.-C.). Ces juifs propagèrent leur religion chez les indigènes; de nombreuses tribus du nord de l'Afrique se convertirent au judaïsme.

Après la décadence romaine, causée ou précipitée par les révoltes des Berbères, les dissensions nées, sous les Empereurs, de l'état des religions, et l'envahissement de la Tunisie par les Vandales (439 ap. J.-C.), les éléments que ces races blondes introduisirent dans le pays ne correspondirent qu'à des types qui y existaient déjà. Et quand, à leur tour, les Vandales furent chassés par l'envoyé de Justinien, Bélisaire, et que le pays, enfin reconquis, se trouva, de ce fait, soumis à l'Empire d'Orient, les Byzantins n'y importèrent aucun type nouveau.

Le mélange des vainqueurs avec le fonds, — incomparablement plus considérable, — de l'ancienne population, constitua non pas une race, mais cet ensemble, plus ou moins fusionné, que nous désignons aujourd'hui sous le nom, un peu vague, de *Berbères*.

§ 4. — **Immigrations arabes.**

Au VII^e siècle, le soulèvement des indigènes, qui secoua le joug de Byzance, et l'invasion des premières bandes arabes (647) changea peu la population.

La colonisation arabe ne commença qu'avec la seconde invasion des disciples du Prophète. C'est alors (1048) que les Fatimites d'Arabie lancèrent sur

¹ Un crâne de femme, que j'ai eu l'occasion d'étudier, trouvé par le P. Delattre dans un tombeau punique à Carthage, avait exactement les mêmes caractères que la série des crânes nubiens d'Éléphantine mesurés par Broca. Ce document tendrait à prouver que les Phéniciens allaient acheter des nègres et des négresses jusqu'en Égypte. L'importation des nègres du Soudan a continué jusqu'à notre époque.

l'Afrique du Nord les hordes des Hillal et des Soleïm, ramassis de bandits. Il en vint deux cent mille.

Au point de vue économique, les Arabes consommèrent la ruine du pays; au point de vue social, l'antique société berbère fut désorganisée: elle perdit, dans beaucoup de localités, jusqu'à sa langue nationale. Au point de vue ethnologique, les envahisseurs eurent une moindre influence. Deux cent mille immigrants ne pouvaient pas transformer la race d'un peuple de douze millions de Berbères. Les vaincus se réfugièrent sur les montagnes et dans les régions arides. Seules échappèrent les populations du Sahel tunisien et de Djerba. Leur densité, jointe à la possession de gros bourgs fortifiés, leur permit d'éviter en partie le fléau. Cette exception à part, on voit avec étonnement, dans l'Afrique du Nord, les plaines riches et fertiles dépeuplées, ne faisant vivre que quelques misérables habitants. Au contraire, les territoires stériles et mal placés nourrissent le plus souvent une population laborieuse et dense (oasis, montagnes de l'Arad, du Bargou, Kabylie, Aourès, etc).

Le pays, qui, sous les Arabes, ne fut plus en butte à l'invasion, ne cessa d'être, jusqu'à la domination turque, le théâtre de luttes ardentes entre Arabes et Berbères. Il y eut cependant, au cours de ces luttes, quelques envahissements partiels du territoire, d'abord par les Normands (1148), puis par les Croisés, enfin par les armées de Charles-Quint (1535), mais alors sans aucun apport de population.

§ 5. — **Influence des Turcs. — Immigration des Maures et des Juifs d'Espagne.**

Une ère nouvelle s'ouvrit lorsque Moulaï-Hassen, que Charles-Quint avait réintégré sur le trône de ses pères, en ayant soin d'en faire son vassal, fut, en 1594, détrôné par les Turcs ennemis du grand Empereur. A partir de cette époque, la Tunisie demeura sous la domination du Sultan de Constantinople.

Cette domination agit, au point de vue ethnographique, de deux façons: dans les villes, elle introduisit de nombreux éléments européens: les uns musulmans, tels que les Albanais, les autres chrétiens; il y eut des régiments grecs en Afrique. D'autre part, la course dans la Méditerranée y avait déjà jeté un nombre considérable d'esclaves de provenance surtout italienne et provençale. Lors de son expédition, Charles Quint n'en n'avait pas délivré moins de 20.000. Grâce à cette colonisation forcée, la population de Tunis compte au moins deux tiers de sang européen.

Les Turcs, pour tenir la population indigène, s'associèrent comme auxiliaires les tribus arabes ou arabisées.



Fig. 2. — Carte de Tunisie indiquant le type ethnographique prédominant (dressée par M. le Dr Bertholon). — Le berbère à tête longue (type libère) qui n'est représenté sur cette carte par aucune teinte, se trouve, non seulement dans les régions laissées en blanc, mais sur la surface du pays tout entier.

Gravé par A. Simon, 12, rue Nicole, Paris

Celles-ci servaient à lever des impôts sur les sédentaires descendant des Berbères. Les ruines causées régulièrement par les pirates de terre, déterminèrent beaucoup de tribus Berbères à devenir nomades pour échapper aux pillages réguliers. Quant aux groupements berbères trop faibles pour résister, ils allèrent en diminuant de population et en perdant peu à peu leur civilisation. La domination turque peut se résumer ainsi : destruction de l'élément civilisé et laborieux, au profit de tribus barbares et pillardes.

Sous cette domination eut lieu une immigration importante : celle des descendants des Berbères civilisés et musulmanisés qui avaient occupé l'Espagne. Beaucoup de ces Maures espagnols s'installèrent à Tunis. D'autres relevèrent ou fondèrent, dans le nord de la Tunisie, les centres de Béja, Zaghouan, Testour, Medjez el Bab, Tebourba, Soliman, etc. (1609).

La communauté juive fut renforcée aussi, à cette époque, d'un grand nombre d'Israélites chassés d'Espagne.

Les procédés gouvernementaux des Turcs eurent rapidement fini de ramener à la barbarie les éléments maures civilisés. Écrasés par les impôts et les exactions de toutes sortes commises avec l'aide des nomades, les descendants de ces malheureux étaient en voie de disparition, au milieu des ruines de leurs villages, quand nous les avons sauvés par notre occupation du pays. Ils ne nous en savent, d'ailleurs, aucun gré.

§ 6. — Immigration française, sicilienne, maltaise et grecque.

La ruine toujours progressive du pays depuis la chute des Byzantins jusqu'à notre arrivée, en avait fait tomber la population de 20 millions à 800.000 à peine. Ce dépeuplement avait déterminé une infiltration régulière des Berbères d'Algérie dans l'ouest, des Berbères de Tripolitaine et du Fezzan dans le nord et dans l'est, des Berbères du Maroc dans les villes du littoral.

L'occupation française a stimulé cette immigration. De plus, les Siciliens, les Maltais, qui, en Tunisie, se trouvaient représentés par quelques groupes, descendant en partie d'anciens esclaves, se sont multipliés rapidement. Enfin, les Français, au nombre primitif de quelques centaines, se sont accrus d'un millier par an. Actuellement, la colonie française compte environ quinze mille âmes. C'est une colonie d'élite ; la qualité des colons supplée à leur quantité au point de donner des illusions sur cette dernière. A Tunis, tout paraît français à l'arrivant. A peine aperçoit-il quelques enseignes italiennes. De nombreux journaux, des sociétés diverses, plus nombreuses encore,

un bulletin scientifique bien rédigé, peuvent faire croire à la présence d'une population considérable, alors qu'il ne s'agit que de celle d'une petite ville disséminée sur un vaste territoire. Le gros commerce est entre les mains de maisons françaises. Le climat est favorable à la prolifération de notre race. La Tunisie paraît donc devoir être pour l'expansion de notre nationalité une véritable terre promise.

Les Italiens, très prospères aussi, atteignent peut-être le chiffre de 35.000. Bien que deux fois supérieurs en nombre aux Français, ils sont loin d'exercer la même influence. La plupart arrivent de Sicile. Ce sont des populations de même race que la majorité des Berbères, à la tête démesurément longue et à la face courte et large. Ces gens sont sobres, laborieux et économes. La modicité des salaires dont ils se contentent constitue un obstacle de premier ordre à l'immigration de la main-d'œuvre française. De plus, ils ont sur nos concitoyens l'avantage d'une accoutumance au climat, qui leur permet d'exécuter en toutes saisons les travaux si pénibles de terrassement. Ils sont les grands remueurs de terre de la Tunisie. Beaucoup sont aussi employés dans les exploitations agricoles.

L'état de civilisation de ces Siciliens laisse, d'une façon générale, beaucoup à désirer. Presque tous sont illettrés. De plus, le couteau est un des arguments auxquels ils ont le plus souvent recours. Leur criminalité, comparée à celle des indigènes et des autres colonies européennes, est excessive. La clientèle de nos tribunaux est presque exclusivement sicilienne. Cette barbarie a son bon côté. En effet, l'influence exercée par les masses d'immigrés siciliens est à peu près nulle, malgré les efforts que font les israélites Livournais, — nos pires ennemis, — pour multiplier à toute occasion les manifestations destinées à affirmer les sentiments italiens, en signe de protestation contre notre Protectorat. Cette diversité d'influence entre les deux colonies, — la française, peu nombreuse, mais composée d'hommes d'élite, et l'italienne se recrutant d'illettrés, en nombre considérable, — montre bien que la masse n'est qu'un facteur secondaire, quand l'intelligence n'est pas associée au nombre.

Cette réflexion pourrait jusqu'à un certain point s'appliquer aux Maltais. Leur colonie atteint le chiffre d'environ douze mille âmes. C'est une population paisible et travailleuse, mais ignorante et superstitieuse. Les Maltais ne sont pas, comme les Siciliens, entraînés par un groupe à contrecarrer notre influence. Nos relations avec eux sont très cordiales.

Signalons, enfin, dans le Sud, un certain nombre de Grecs employés à la pêche, surtout à celle des poulpes et des éponges. Sfax est leur port d'attache.

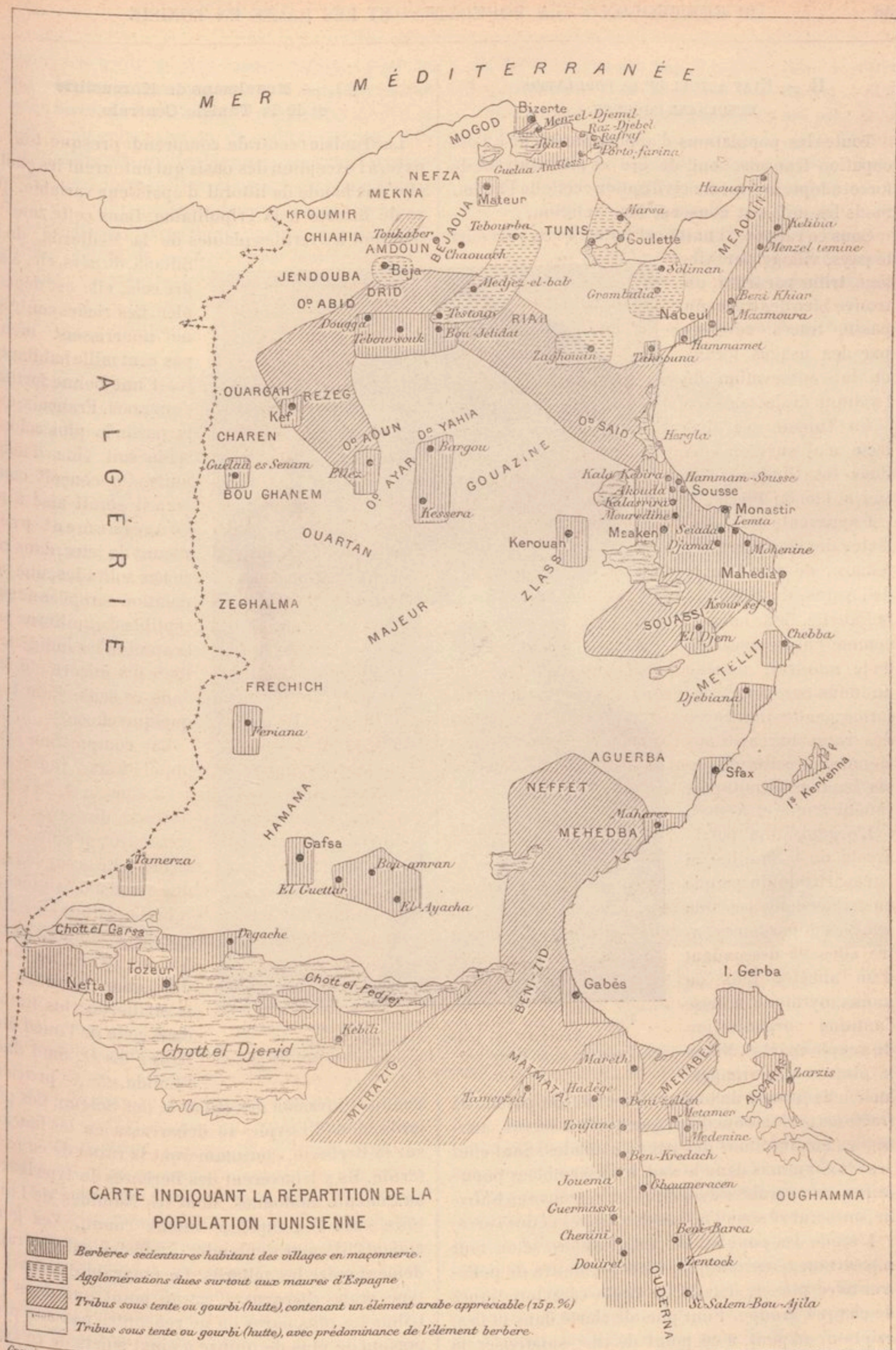


Fig. 3. — Carte indiquant la répartition de la population tunisienne (dressée par M. le Dr Bertholon). — Les Berbères sous tente, qui ne sont représentés par aucune teinte, recouvrent non seulement les régions laissées en blanc, mais en général le reste du pays, où ils se superposent aux autres populations.

II. — ÉTAT ACTUEL DE LA POPULATION MUSULMANE INDIGÈNE.

Toutes les populations d'apport antérieur à l'occupation française ont, de gré et plus souvent de force, adopté une même civilisation : celle de l'Islam. Seuls les juifs ont conservé leur religion.

Sous ce rapport, l'unité est faite. Si l'on parcourt le pays, village par village, tribu par tribu, on trouve bien des traces du passé, traces révélées par des usages locaux ou la conservation de l'antique dialecte.

En Tunisie, ce dialecte n'a survécu que dans les Guessour du sud et l'île de Djerba. Il est apparenté aux dialectes des Berbères du Sahara, de Rhadamès, de l'Aurès, du Mزاب, de la Kabylie. Cette langue, comme j'ai eu occasion de le montrer, possède un fonds européen, déformé par des influences des races barbares anciennes et surtout par les langues sémitiques (phénicienne et arabe).

L'organisation patriarcale de la famille, et la répartition du peuple en tribus composées de familles apparentées entre elles et descendant d'un ancêtre plus ou moins mythique, a brisé l'antique organisation du peuple en cités. Même la plupart des villages, au lieu de former un tout unique, se composent de fractions parfois ennemies, quelquefois serves, analogues aux fractions des tribus nomades. Sauf chez les Oughammans dans le sud, les assemblées populaires, comparables à celles qu'on retrouve en Kabylie, ont sombré sous l'action des Arabes et des Turcs.

L'étude des populations musulmanes selon leur répartition géographique, nous permettra de pénétrer avec plus de détails les traits caractéristiques de chaque groupe. Pour plus de clarté dans la description, on peut, à ce point de vue, subdiviser la Tunisie en trois régions : 1° L'intérieur, 2° le littoral, 3° les oasis.

§ 1. — Musulmans de Khroumirie et de la Tunisie Centrale.

La Tunisie centrale comprend presque tout le pays, à l'exception des oasis qui entourent les chotts et d'une bande de littoral d'épaisseur variable, qui va de Bizerte à la Tripolitaine. Dans cette zone se trouvent les fertiles plaines de la Medjerda, de la

Siliana, du Sers, etc. Malgré cela, elle est dépeuplée. Ces riches contrées ne nourrissent même pas cent mille habitants. C'est une bonne fortune pour nous, Français, que la partie la plus colonisable soit vide d'habitants. On conçoit combien il serait aisé à un gouvernement prévoyant de jeter, dans ces riches solitudes, une population européenne susceptible d'équilibrer par le nombre les indigènes. Rien n'a encore été fait dans ce sens. Fera-t-on quelque chose?

La composition des populations indigènes rend compte de la stérilisation du pays. Les meilleures plaines ont, en effet, été occupées par des tribus d'origine arabe. Ces tribus, — telles que les O. Soltan, les O. Ali, les Drids, les Heddils, dans la vallée de la Medjerda; les Riahs, dans celle de l'oued Melliane; les O. Saïd dans l'Enfida, etc., — provien-

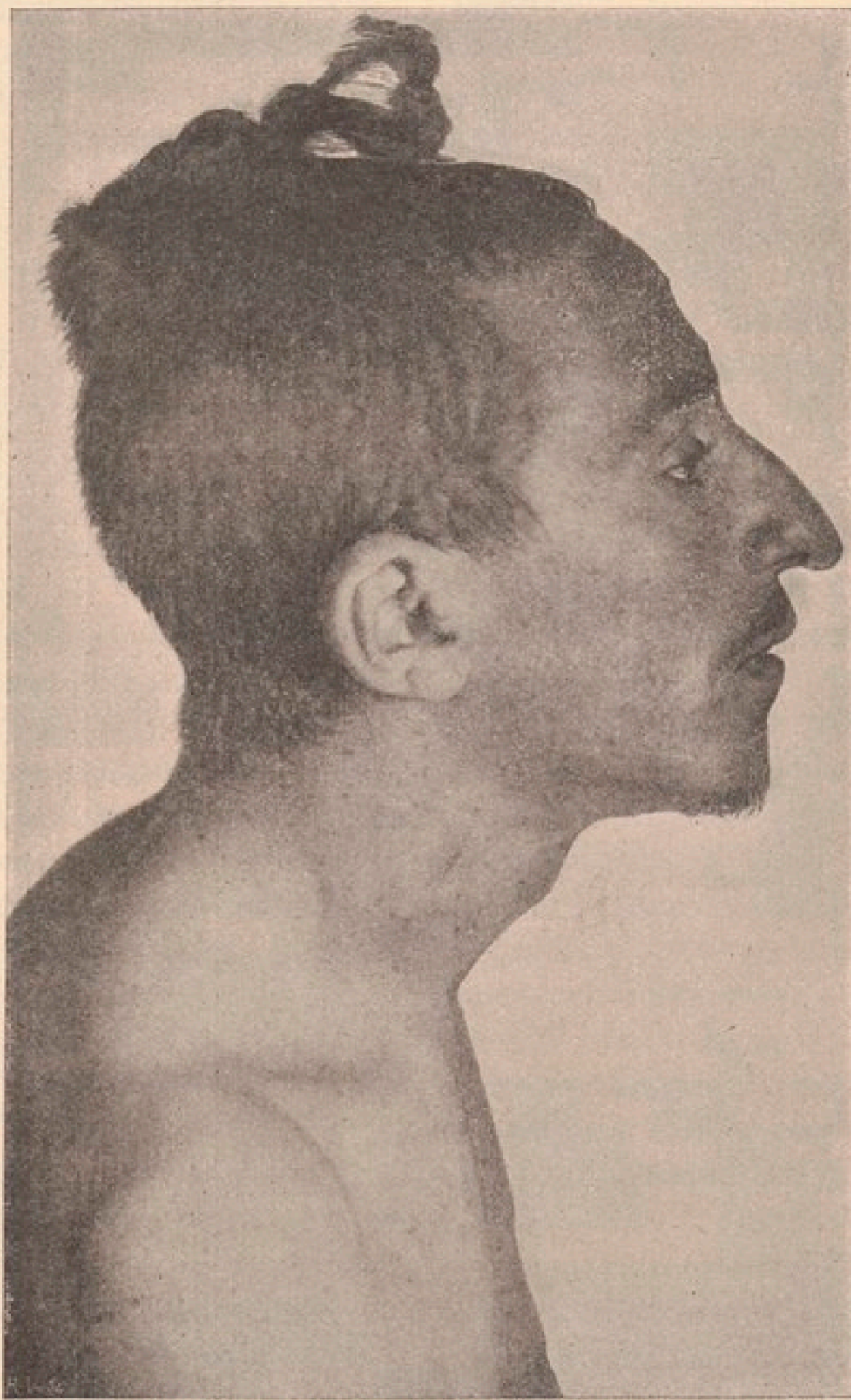


Fig. 4. — Type arabe peu métissé (environs du Kef).
Taille 1^m,70; indice céphalique 76, 19.

Photographie de M. Bertholon. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

ment de l'invasion des Hillal et des Soleïm. Ces pillards, dont l'Égypte se débarrassa en les lançant sur la Berbérie, consommèrent la ruine de ce pays fertile. Ils y trouvèrent des Berbères du type ibère, aux mœurs analogues, dont les Numides de l'histoire sont l'exemple le mieux connu. Ces gens étaient faits pour s'entendre. La fusion eut lieu rapidement entre les pillards. La polygamie aidant, le type arabe disparut. C'est au point que dans les tribus les plus pures on ne rencontre pas une proportion de plus de quinze à vingt sujets de ce type sur cent examinés.

Quant à ce type arabe lui-même (fig. 4), il est bien

connu. Les traits les plus caractéristiques sont : un nez étroit, long, à ailes relevées, à la pointe recourbée en forme de bec d'aigle, ce nez se détachant d'un front étroit sans solution de continuité; une face longue, sans pommettes bien accusées; des lèvres un peu épaisses, formant des rebords; un menton fuyant; des yeux fendus en amandes, grands et foncés.

Les Berbères du type ibère, ou Numides (fig. 5 et 6), se différencient de ces Arabes par leur petite taille. Leur peau est assez bistrée. Leur tête est très allongée (fig. 6), elle est renflée postérieurement; la saillie de l'occiput, d'ordinaire en chignon, est très forte, et

rie. Tel est le cas des tribus rejetées dans les forêts de Khroumirie et le pays des Mogods (fig. 7 et 8).

Plus au sud, cette désorganisation est plus facile à observer. En effet, les indigènes sont d'autant plus sédentaires et industriels que le pays est plus abrupt, c'est-à-dire plus sûr. Les Frechichs et les Majeurs sont nomades, tandis que les Ayars, les Yahias, les Zlass Sandassen, Kaoubs et Touazines sont presque sédentaires. Les montagnards de la Kessera et surtout ceux du Bargou habitent des acropoles peu accessibles.

A ce groupe appartenaient les vaillants Berbères

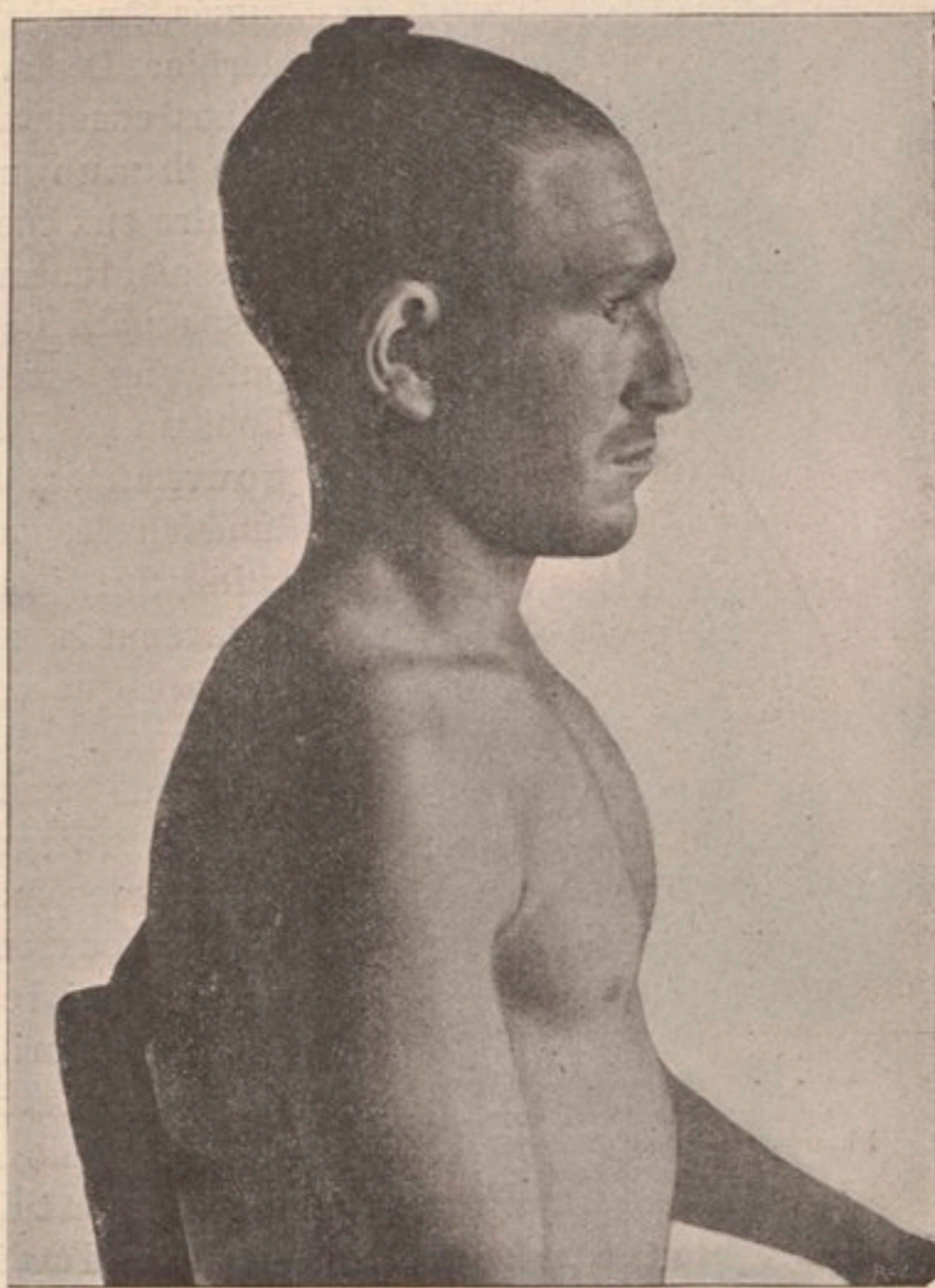
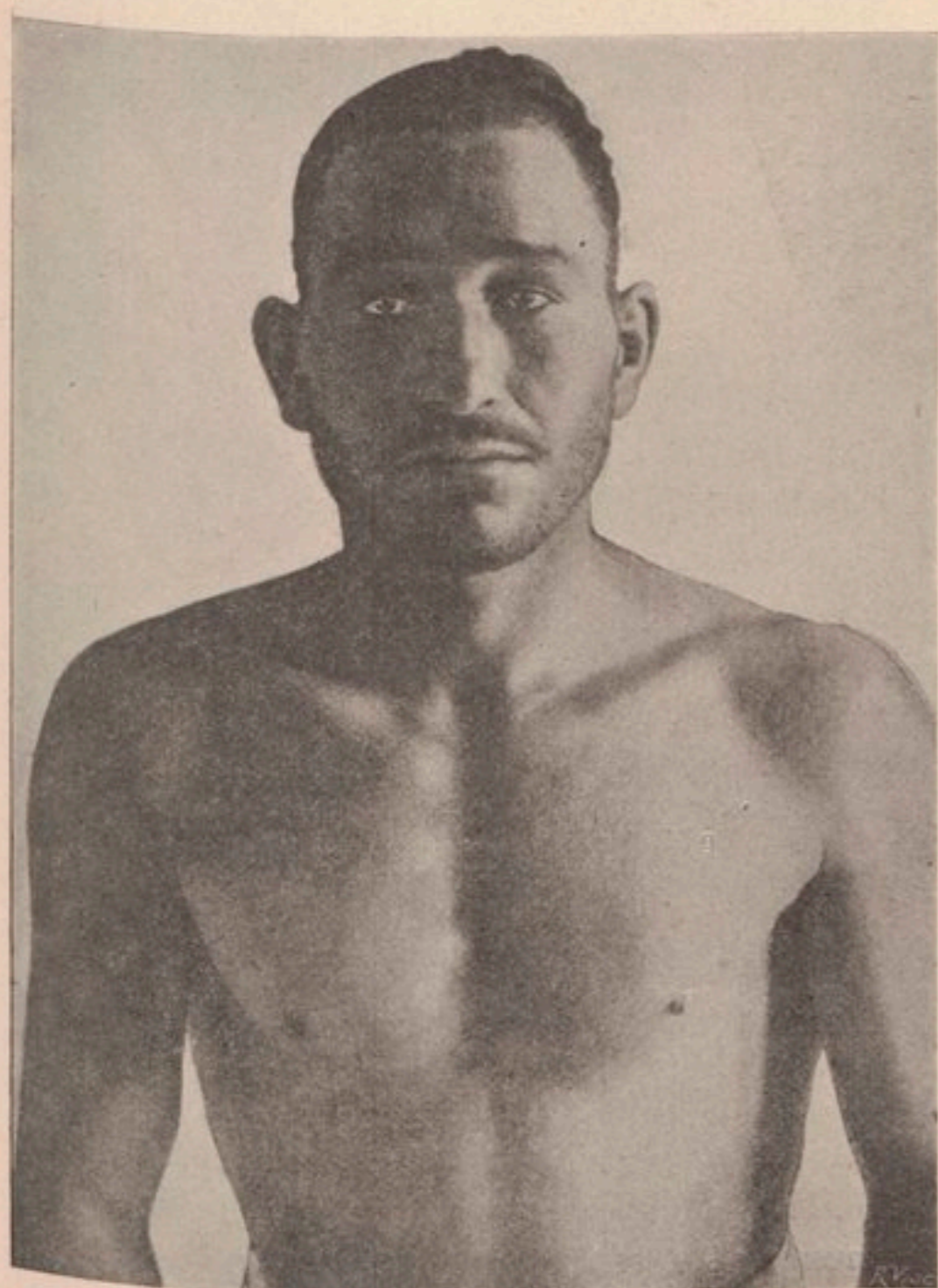


Fig. 5 et 6. — Face et profil d'un Berbère brun (type ibère), à crâne allongé et à face large, habitant la vallée de la Medjerda, la Khroumirie, les environs de Gabès. (Taille 1^m,629; indice céphalique 69,41; indice nasal 64,81).

Photographies de M. Bertholon. — Photogravures de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

se trouve beaucoup plus relevée que chez les Européens du Nord. Le front est étroit, souvent bombé en verre de montre. Les orbites sont petites, assez enfoncées, l'œil et les cheveux sont foncés. Le nez est séparé du front par une forte dépression. Le menton est carré, la mâchoire puissante, aux angles très écartés, ce qui élargit la face, déjà rendue plus large par l'écartement des zygomas. On a ainsi une face courte, en dysharmonie avec une tête longue.

Cette association d'éléments batailleurs et pillards a occupé les meilleures plaines. Les cultivateurs primitifs en ont été expulsés. Leurs débris se sont réfugiés dans les régions plus pauvres ou moins accessibles. Cette migration, jointe au peu de sécurité, a déterminé chez eux un retour progressif à la barba-

de l'Ousselet. Ceux-ci, après de longues luttes pour leur indépendance, finirent par succomber sous les attaques des forces beylicales. Les survivants furent déportés dans des villages de la vallée de la Medjerda et du Cap-Bon, où ils forment, aujourd'hui encore, des quartiers séparés.

Pour ne rien négliger, ajoutons que les tribus berbères que nous venons d'étudier, renferment, — tant en Khroumirie que sur les plateaux du Centre tunisien, — un élément blond très appréciable, croisé le plus souvent avec le type ibère. Citons, parmi les groupes les plus clairs de ces régions : les Mogods, les Meknas, les gens de Bejà, ceux des villages de la Basse-Siliana, du Bargou, de la Kessera, les Ouled Ayar et les Majeurs (Voir fig. 2 et 3).

Quelques groupes de juifs vivent, de toute antiquité, sous la tente au milieu de certaines de ces tribus.



Fig. 7. — Guerrier Khroumir.
Photographie de M. Garrigues.
Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

On rencontre plusieurs villages au milieu de cette désolation. Ceux-ci sont l'œuvre de Maures d'Espagne réfugiés. Au siècle dernier, Desfontaines constatait que beaucoup d'entre eux connaissaient encore l'espagnol. Depuis, les exactions du système gouvernemental tunisien les ont ruinés. Ils sont redevenus aussi barbares que leur entourage. Disons de suite que les villages créés par les Maures andalous sont remarquables par la régularité des rues. Leurs maisons sont couvertes en tuiles imbriquées, comme en Europe, au lieu d'avoir

des terrasses. Enfin, M. le D^r Carton faisait remar-

des Flandres, élevés, eux aussi, par des architectes espagnols (fig. 9, 10, 11).

L'habitation la plus courante est la tente (fig. 12) formée de longues bandes d'étoffe. Cette bande d'étoffe varie en largeur et en longueur, selon les ressources. On la soutient au milieu par des pieux toujours trop courts pour que l'on puisse pénétrer autre-



Fig. 8. — Femme Khroumir allaitant son enfant.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

ment que le corps courbé en deux. Le pieu central est plus long que ceux placés devant ou derrière. Aussi les voyageurs n'ont-ils pas manqué de rappeler les citations de Salluste sur les habitations, en forme de carène de navire, des naturels du pays. Une muraille de pierres sèches ou de simples branchages ferme cette tente par derrière. Là vivent pêle-mêle, en promiscuité, les membres d'une même

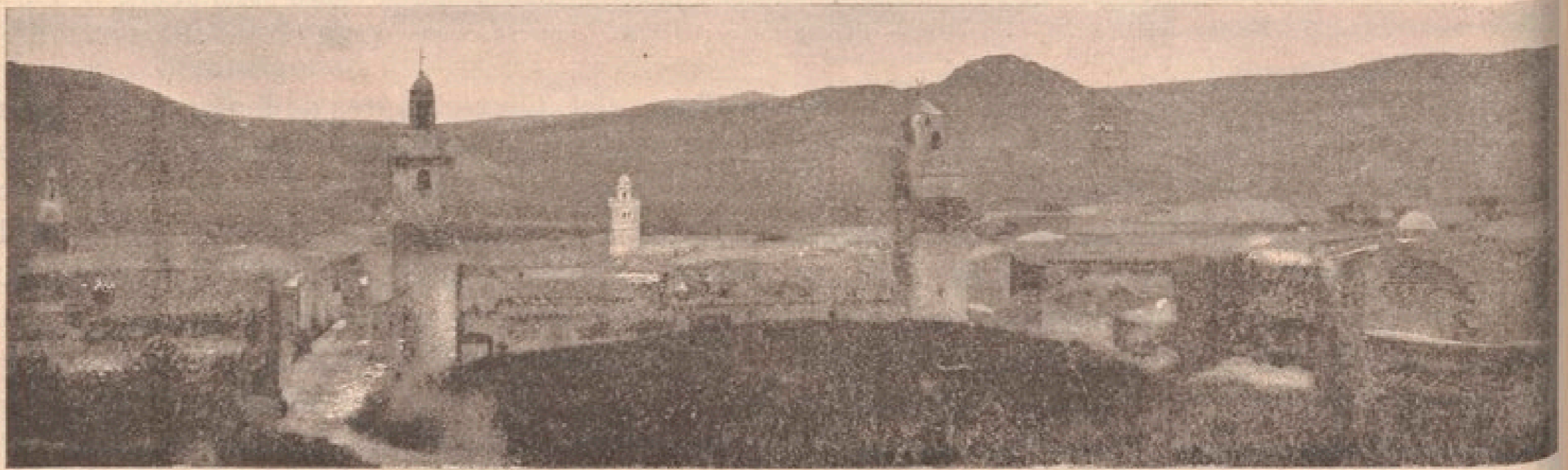


Fig. 9. — Vue panoramique de Testour, village de Maures andalous.
Photographie de M. Carton. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

quer récemment la ressemblance du minaret de la grande mosquée de Testour avec certains beffrois

de famille. Les grands seigneurs, frottés à la civilisation, se sont fabriqués des tentes en toile, très élevées.

vées et divisées à l'intérieur en véritables chambres.

Les populations plus spécialement berbérisées occupent de préférence, comme habitations, des huttes que nous appelons gourbis (fig. 13 et 14), mot inusité en Tunisie. Voici comment on les construit. On creuse à une profondeur de 50 centimètres environ une superficie de terrain en forme de quadrilatère



Fig. 10. — Grande place de Testour.

Photographie de M. Meunier. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

allongé, dont les petits côtés seraient arrondis. Cette surface est celle qu'occupera l'habitation. Le sol sera en contre-bas. Les parois sont confectionnées soit en pierres retenues par de la boue, soit, dans les régions à sol argileux, en briques faites de paille et de terre, et séchées au soleil, soit en simples broussailles. La toiture est en *diss* ou en paille. La porte s'ouvre sur une face latérale. La saleté règne en maîtresse dans ces demeures. Mal-

Enfin, les restes de centres berbères, tels que les



Fig. 11. — Mosquée de Testour (Style espagno.).

Photographie du D^r Carton. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

villages de Heydous, Toukkaber, Chaouach, les vil-



Fig. 12. — Bédouines devant leur tente.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

gré leur peu d'élévation, les cigognes, respectées des indigènes, viennent nicher sur ces toits.

lages du Bargou et ceux de la Kessera, sont juchés en acropoles au sommet de pitons peu accessibles,

et entourés, comme supplément de défense, par | L'industrie est presque nulle. Les femmes con-

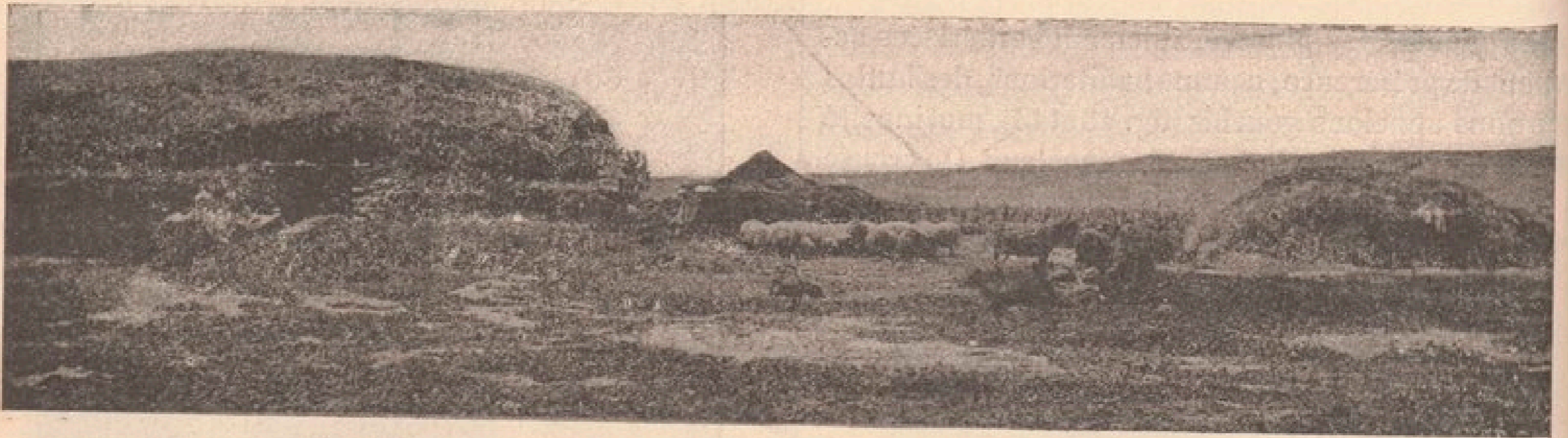


Fig. 13. — *Gourbis de pierre recouverts de chuume près de Souk-el-Arba.*
Photographie du D^r Carton — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

d'épaisses plantations de cactus épineux. On n'y | fectionnent avec des métiers des tissus de poils de



Fig. 14. — *Bédouines devant leur gourbi, formé de broussailles.*
Photographie de M. Soler. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

accède que par d'étroits sentiers pénibles à gravir | chèvres ou de chameaux, pour faire des tentes, des
et partout dominés par les murs à pic du village. | sacs, des vêtements. Leurs métiers, aussi primitifs

que ceux de l'ancienne Egypte, se composent de deux morceaux de bois qui soutiennent la trame. Elles fabriquent des nattes par des procédés analogues. En Khroumirie, les hommes portent des ceintures de guerre en cuir, d'où tombent de nombreuses franges également de cuir. Ils ornent au couteau des cannes, des flûtes et des cuillers. A

Bejà, ils font même des espèces de sabots en bois tout sculptés. Ces dessins sont toujours géométriques.

Le costume est assez uniforme. Toutes les campagnardes tunisiennes portent le même. C'est, à peine modifié, le *peplos* de la Grèce antique (fig. 15 et 16). Deux pièces indépendantes, d'une étoffe de laine bleue, le composent. L'une est passée sur la partie antérieure, l'autre sur la partie postérieure du corps. Il n'y a aucune couture. Des fibules primitives d'argent, et plus souvent de cuivre, servent à fixer ces deux pièces l'une à l'autre au niveau des épaules. La place

de la fibule n'était pas identique chez la Grecque. Chez celle-ci, elle se fixait sur le sommet de l'épaule, laissant le cou également dégagé en avant et en arrière. La bédouine attache ses fibules au-dessous de la clavicule. La pièce postérieure de son *peplos* couvre donc le cou en arrière et les épaules, en constituant des sortes de manches. Le devant du cou reste dégagé. Ce vêtement, chez

l'Africaine, n'arrive qu'à mi-jambe. La Grecque² le portait plus long, il descendait aux chevilles.

Une ceinture de couleur rouge, attachée sur le côté à un anneau de cuivre, fixe à la taille ce vêtement léger. Souvent entr'ouvert, il laisse apercevoir, sur les côtés, la poitrine et les cuisses de la femme.

La tête est entourée d'un turban. Un voile flottant, d'ordinaire

rouge, recouvre la tête et les épaules.

D'énormes boucles d'oreille, en forme d'anneaux, pendent de chaque côté de la face. Leur poids déchirerait les oreilles; aussi les femmes les attachent-elles par des cordons à leur turban. Des colliers, dans lesquels entrent des morceaux de corail, du cuivre, de l'ambre, — et jusqu'à des boutons de cuivre de nos troupiers, — ornent le cou de ces femmes (fig. 17).

Le costume des hommes est le burnous bien connu (fig. 19, 20, 21). Par-dessous, on met une chemise de cotonnade. Le possesseur d'icelle ne la quitte jamais. C'est

elle qui le quitte, usée et pourrie, mais vierge de tout lavage. La tête est recouverte de la chechia. Un turban de coton blanc s'enroule tout autour en nombreuses spirales, surtout en Khroumirie. Il produit des déformations de la tête, comparables à celles qui s'observent chez les populations des environs de Toulouse. Chez les Arabes, le turban est en corde de poils de chameau.



Fig. 15. — Bédouine vêtue du *peplos*.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de M. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

Leurs pieds sont protégés par des savates jaunes dans les contrées relativement civilisées. Les plus



Fig. 16. — *Bédouine portant son enfant.*
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

primitifs mettent des sortes de chaussons de laine tressée, à semelles en cuir vert. Les jambes sont

nues. Une chose les surprenait d'ailleurs beaucoup au début de l'occupation : c'était de nous voir avec les extrémités trop couvertes et la tête aussi exposée à l'air. Eux, agissent inversement.

Les gens riches s'habillent d'ordinaire à l'instar



Fig. 17. — *Bijouterie d'une Bédouine tunisienne*
Photographie de M. Albert. — Photogravure des Imprimeries
Lemercier.

de Tunis. Hommes de cheval, ils revêtent de brillants costumes, surtout pour les fantasias (fig. 18). Ces



Fig. 18. — *Cavaliers de fantasia.*
Photographie de M. Meunier. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

fantasias ne sont pas seulement des courses folles, exécutées en faisant parler la poudre. Les grands seigneurs de la tente leur préfèrent l'exhibition de montures bien dressées, faisant des changements de

pas ou passages, des danses, etc. Ces jours-là, on



Fig. 19. — Habitant du Kef, vêtu du burnous.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

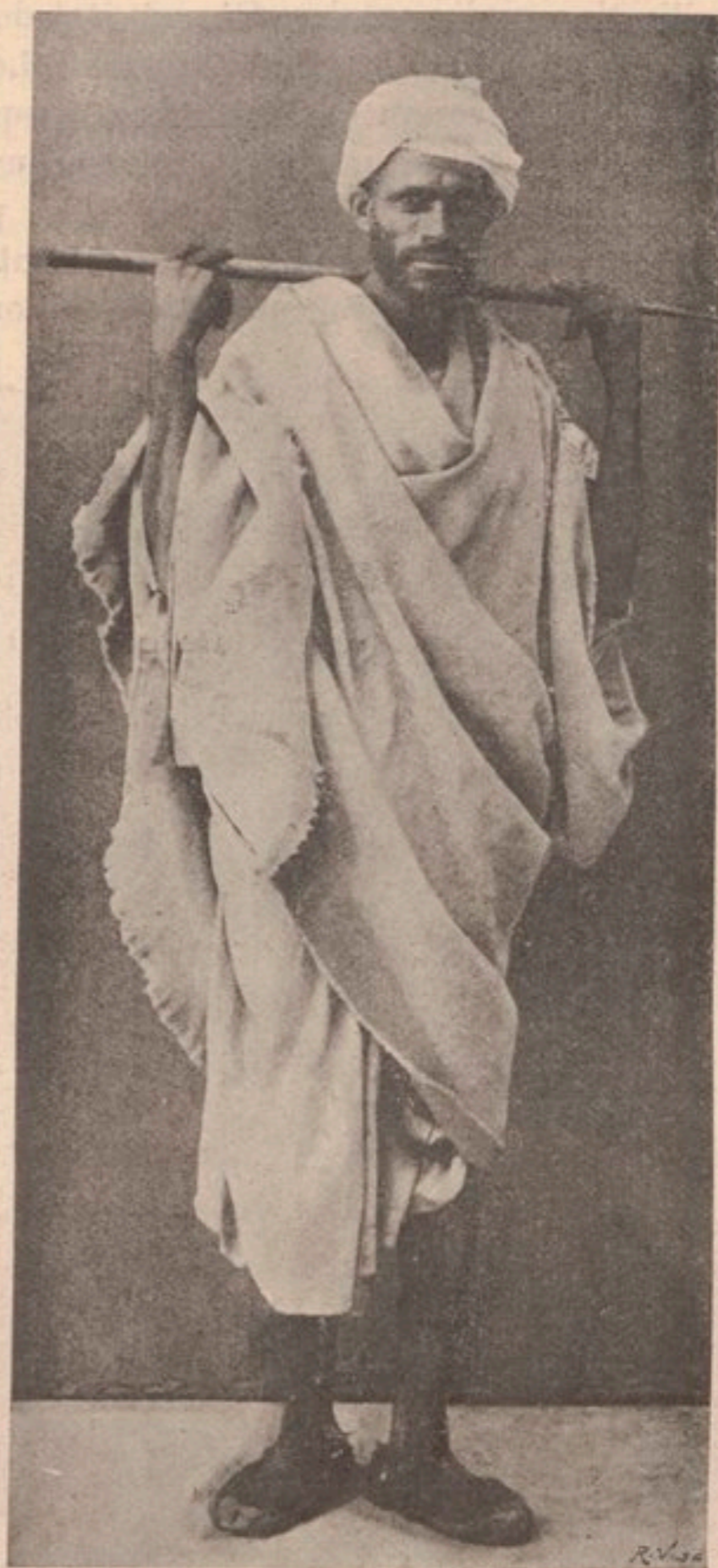


Fig. 20. — Bédouin en marche.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

met au cheval une selle d'ordinaire de velours rouge, richement brodée en or ou en argent (fig. 18). Sa croupe est recouverte d'une étoffe de soie, ornée de grelots de cuivre. Le cavalier, chaussé de bottes rouges, revêt un gilet et une veste de soie jaune brochée. Une ceinture de cuir, ornée de dessins, lui serre la taille. Enfin, tout le long de la frontière algérienne, il est d'usage de se coiffer, dans

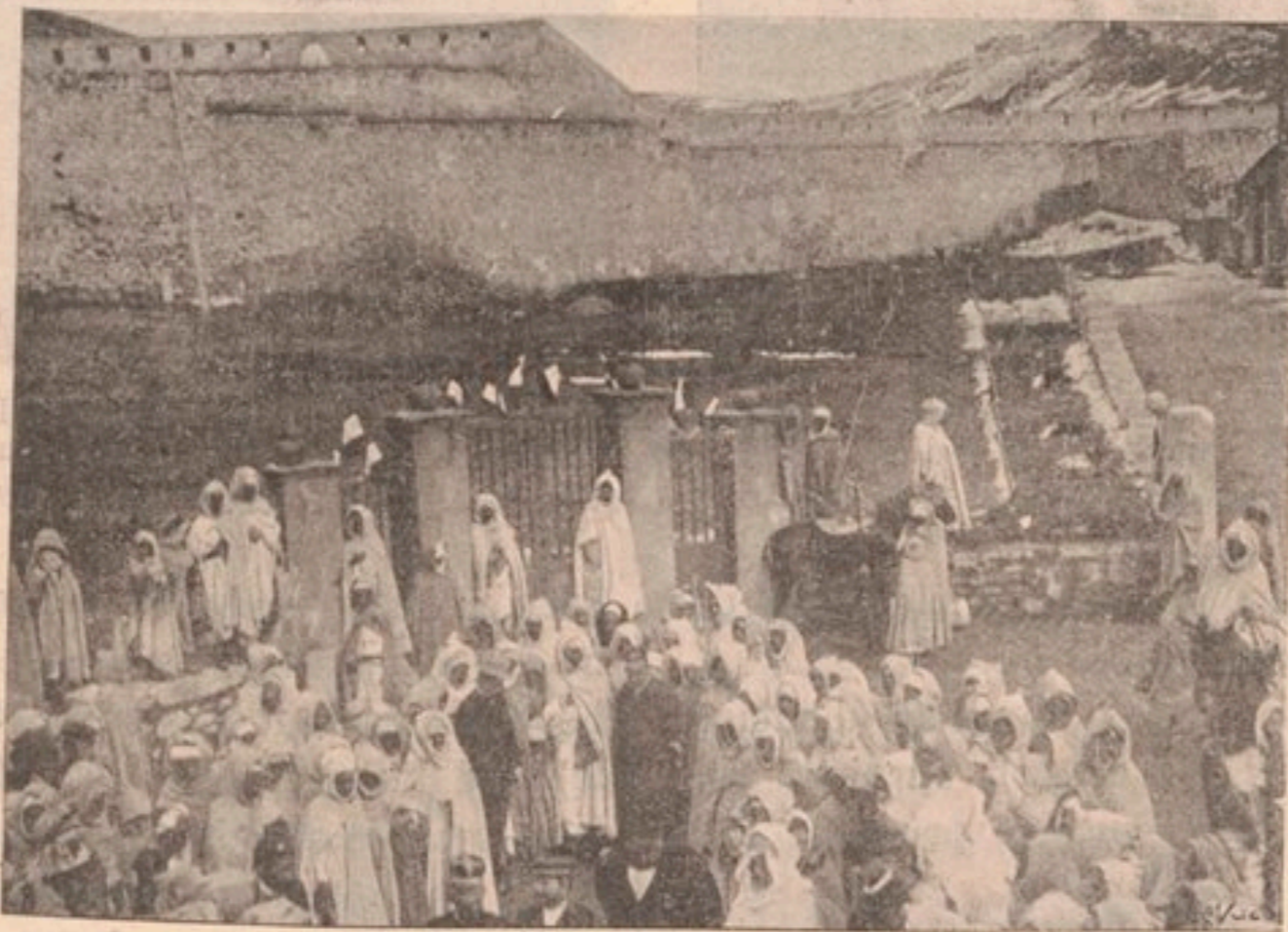


Fig. 21. — Musulmans en burnous devant le contrôle du Kef.
Photographie de M. Wolfrom. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

ces circonstances, d'un bonnet conique, en plumes d'autruche, rappelant par sa forme les bonnets à poils

brité sous quelques tanières primitives, enclin à demander au vol ce qu'il ne peut se procurer par

de l'ancienne garde impériale. Ces fantasias séduisent les touristes ou personnages officiels en voyage. Elles ne sauraient pas masquer à l'observateur consciencieux la barbarie de ces gens. Il existe un profond contraste entre ces rares cavaliers un peu brillants et le peuple, à moitié nu, qu'ils dominent, peuple grattant à peine la terre, a-

sa civilisation rudimentaire. Où cet état de barbarie se révèle, c'est dans la céramique. Le tour du potier, déjà connu en Europe à l'époque du bronze, n'a pas encore pénétré chez ces sauvages. Leurs ustensiles sont faits à la main. Les procédés, la forme, l'ornementation rappellent ceux de la pierre polie en Europe. Playfair compare

ce qu'ils aperçoivent aux diverses escales de la côte, ils généralisent et attribuent au pays entier qui, en réalité, constitue une exception.

Les populations côtières représentent les débris de l'ancienne civilisation du pays. Beaucoup de leurs gros villages rapprochés ont pu tenir tête aux envahisseurs arabes, ne pas être détruits et arriver

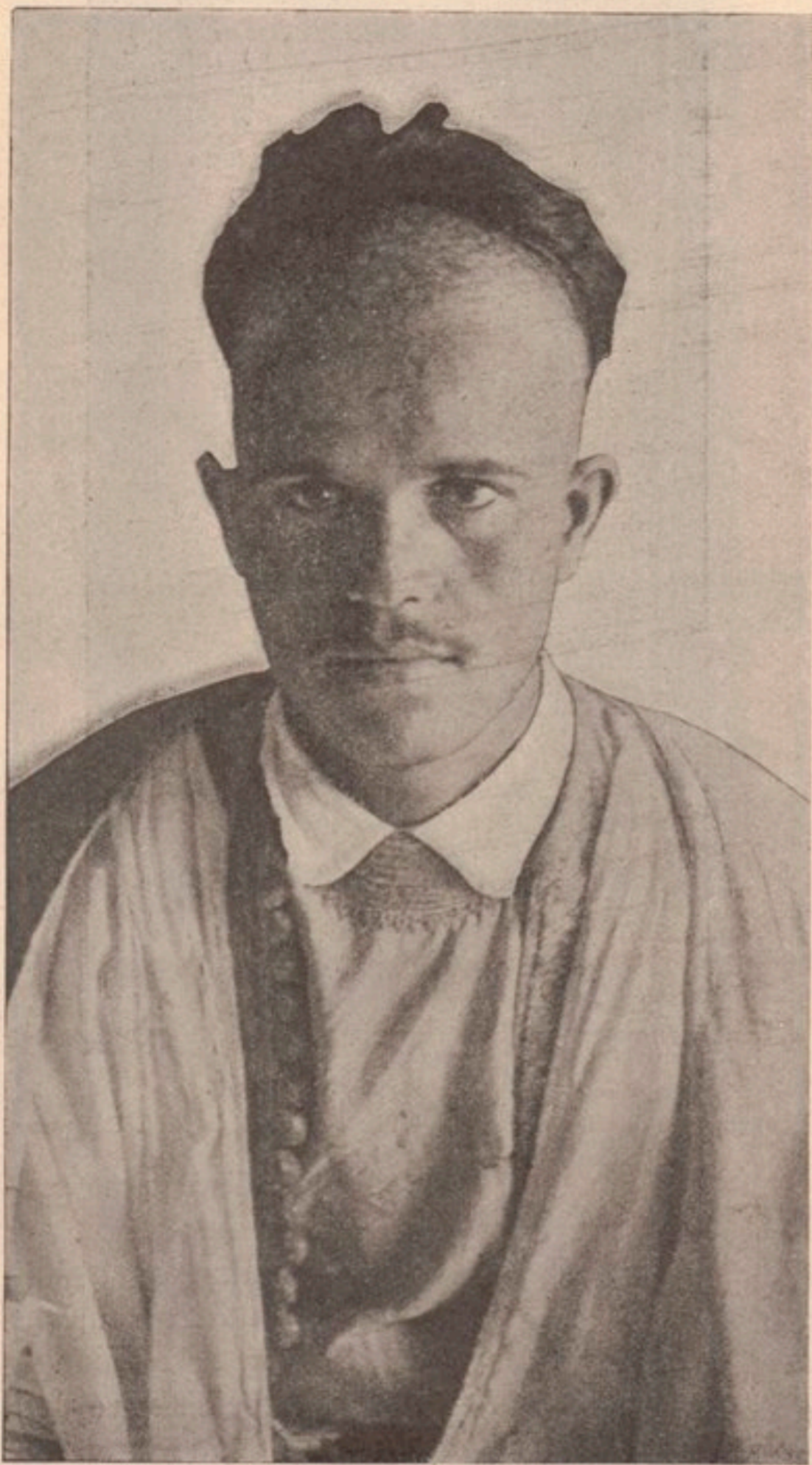


Fig. 22 et 23. — Face et profil d'un homme du type brachycéphale (celtique ou lybien) du Littoral. Les cheveux ont été relevés pour montrer la forme de la tête. (Taille 1^m,57; indice céphalique 81,41; indice nasal 79).

Photographies de M. Bertholon. — Photogravures de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

l'état social des tribus de la Khroumirie à celui des sauvages des îles Andamans.

Dans cette région encore couverte d'anciens monuments mégalithiques, on voit survivre bien des pratiques qui rappellent les procédés d'un autre âge.

§ 2. — Musulmans du Littoral.

On constate une différence profonde entre les populations du littoral et celles du centre de la Tunisie. Or, comme les voyageurs pressés jugent d'après

avec eux à un *modus vivendi* qui leur a permis de ne pas disparaître. Mais cette résistance n'a pas été heureuse partout. Les barbares ont brisé par places la ligne des civilisés de la côte, amenant avec eux la ruine et la stérilisation. Aussi les centres du littoral ne se trouvent-ils que groupés par places au lieu de former une chaîne continue de Bizerte à la frontière tripolitaine. Entre Bizerte et les quelques villages du cap el Mekki, tout est dénudé jusqu'à Tunis. Cette capitale elle-même s'élevait dans un pays abandonné, sauf quelques rares villages

plaisance. Le cap Bon possédait vers Nabeul un groupement important. Sa position l'avait protégé, mais, entre cette épave et la région de Sousse, les Ouled-Saïd avaient tout ramené au désert, ne laissant subsister que le village de Takrouna perché au sommet d'un pic. Le groupe du Sahel ne s'étend pas jusqu'à Sfax. Les Souassis et les Metellits, pillards et nomades, avaient brisé cette continuité. Quelques

sud. Sous ce rapport, le groupe de Bizerte est inférieur à celui du cap Bon. Le Sahel ne vaut pas Sfax, et Djerba, protégée contre les mélanges par sa position insulaire et surtout par un schisme religieux, est de beaucoup supérieure à l'ensemble des Tunisiens.

Quoi qu'il en soit, la population de ces divers groupes de sédentaires atteint le chiffre de 500.000



Fig. 24 et 25. — Face et profil d'un Berbère blond aux yeux bleus (Nabeul). (Taille 1^m,63; indice céphalique 75,53). Il porte une blouse ornementée, costume général des habitants de la côte.

Photographies de M. Bertholon, — Photographures de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

maigres oliviers, de loin en loin, entre El Djem et Si Salah, rappellent que de Sfax à Sousse on pouvait jadis cheminer à l'ombre. Passé Sfax, on retrouve comme un dernier débris le village de Maharrès. Gabès fait partie de la région des oasis, tandis qu'au sud, les gens de Djerba et les montagnards troglodytes voisins de Gabès, se relient par leurs caractères aux populations que nous venons d'étudier.

Il est même un fait à observer: c'est que le degré de civilisation de ces populations croît du nord au

habitants concentrés sur une faible superficie, alors que nous avons vu les riches et immenses plaines de la Tunisie centrale ne comprendre que 300.000 individus pour toute population.

Chose curieuse, le degré de civilisation paraît se mesurer à la prédominance d'un type ethnique. Celui-ci, presque pur à Djerba, l'est déjà moins chez les Accaras et les montagnards avoisinants. A Sfax et aux Kerkennas, il est prédominant, pour reparaître autour de Mahédia, de Monastir et surtout des villages qui avoisinent Sousse. Dans le cap Bon

on le retrouve en quelques centres à l'ouest de Nabeul, et à l'Haouaria, village au sommet de la presqu'île. A Bizerte, il est exceptionnel. Ce type est celui de nos Savoyards, de nos Auvergnats, de nos Bretons. Ce sont des hommes au crâne rond et à la face large, plutôt petits et trapus (fig. 22 et 23), faciles à différencier au milieu de ces populations à tête démesurément allongée.

A côté d'eux, on trouve, dans le Sahel, des gens de haute taille, au nez mince, à face longue. Ces gens ont parfois une apparence assez distinguée. Leurs yeux sont souvent clairs ou intermédiaires;



Fig. 26 et 27. — Face et profil d'un homme appartenant au type andalou (presqu'île du Cap Bon).
Photographies de M. Bertholon. — Photogravures de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

leur barbe, de couleur parfois châtain, quelquefois même blonde, indique aussi une origine européenne (fig. 24 et 25).

Ce sont même les gens de ce type qui paraissent avoir conservé à quelques villages du cap Bon et des environs de Bizerte (Menzel Jemil, Menzel Abderrhaman) une civilisation relative.

Le troisième type qui a envahi la population de Bizerte et celle du cap Bon, et qui s'infiltré en masses plus ou moins appréciables dans celles du Sahel, de Sfax et de Sousse, et même un peu de l'île de Djerba, appartient au groupe, — réfractaire à la civilisation, — que l'on peut appeler Ibère ou Berbère proprement dit¹.

¹ Type Beaumes-Chaudes-Chancelade, de Hervé.

Enfin la presqu'île du cap Bon renferme encore d'assez nombreuses agglomérations de Maures andalous (fig. 26 et 27).

Ce ne sont pas les seuls éléments de la population côtière. Les corsaires turcs ont introduit dans le pays de nombreux esclaves. Les supplices auxquels l'intolérance musulmane soumettait ces malheureux, déterminaient de nombreuses conversions à l'Islam. Beaucoup de sang européen coule dans les veines des bourgeois des principales villes, et surtout de Tunis. Des noms de familles musulmanes, tels que Franciz (français), Ingliz (anglais), Maltiz

(maltais), Genouiz (gênois), Christou (chrétien), Blanco (blanc), Entiti (l'entété), etc. indiquent suffisamment leurs origines des rives du nord de la Méditerranée.

L'élément turc (fig. 28) a également jeté dans le pays — avec les janissaires ou par les mariages — de fréquents éléments de l'Europe orientale, principalement de la presqu'île des Balkans et de la Grèce. Il était, en outre, de bon ton, chez les gens riches, de faire venir pour les épouser des esclaves blanches de Stamboul. Le manque d'argent a mis fin à ces importations.

De ces mélanges est résulté, chez les Tunisiens d'une certaine classe, une grande affinité pour les femmes européennes. Les mariages avec chrétiennes ne sont pas rares. Il y aurait là une tendance à fa-

voriser très largement. Ce peut être le seul mode d'assimilation susceptible de réussir.

Cette influence européenne, longtemps continuée, a développé, chez le Tunisien, un certain goût pour l'instruction. Son aversion pour le progrès est moindre que chez les autres musulmans.

Puisque nous parlons de la population de Tunis, c'est le moment d'en faire connaître les principaux

représentants. Le bon bourgeois tunisien, d'un tempérament craintif et endormi, est tout au plus capa-

ble de rester accroupi derrière son comptoir de parfumerie (fig. 32) ou dans sa boutique de notaire. Son indolence ne va pas plus loin. Il mourrait rapidement de besoin, si des populations plus énergiques n'assuraient son existence. Les souks ou marchés tunisiens ne doivent même leur grande activité qu'à des éléments étrangers. Les couvertures et les vêtements de laine sont faits et vendus par des Djerbiens et des Rhadamésiens ; les autres vêtements, confectionnés sur mesure et soutachés, sont l'œuvre des juifs, ainsi que la bijouterie. Les épiciers sont tous soit de Djerba, soit du Mzab (Algé-

rie). L'eau est montée dans les maisons par des Biskris. Les ballots sont transportés par des portefaix venus de la montagne des Matmatas (de Ha-

déje près de Gabès). La poterie se trouve entre les mains de marchands originaires de Nabeul ou

de Djerba. Les domestiques qui font la cuisine sont natifs de Gabès, de Douiret ou du pays des Troglodytes Rhoumeracen. Les boulangers proviennent de Rhadamès. Enfin, la garde des maisons et des propriétés est confiée à la vigilance de Marocains du pays des Sous, armés de grands poignards recourbés et or-

nés de fourreaux d'argent artistement ciselé.

Autant le nomade est malpropre, autant le citadin

soigne sa personne. Son linge est toujours d'une blancheur irréprochable. Il va fréquemment aux bains maures, où on le frotte, on le masse et on l'épile. L'épilation est une coutume commune aux deux sexes. Elle s'opère au moyen d'une pâte faite de chaux et d'orpiment (sulfure d'arsenic). La barbe du citadin est soigneusement rasée d'après des règles dont on ne se départit pas. Voici comment : Le perruquier ne laisse de poils que sur la joue. Les parties situées au-dessous du bord inférieur du maxillaire sont rasées. La barbe, ainsi réduite, est taillée de façon à former un mince filet qui descend des cheveux

au niveau du lobe de l'oreille. Là elle s'élargit et forme deux pointes. L'une va du côté de l'angle de la mâchoire, l'autre vers la pommette. Les individus

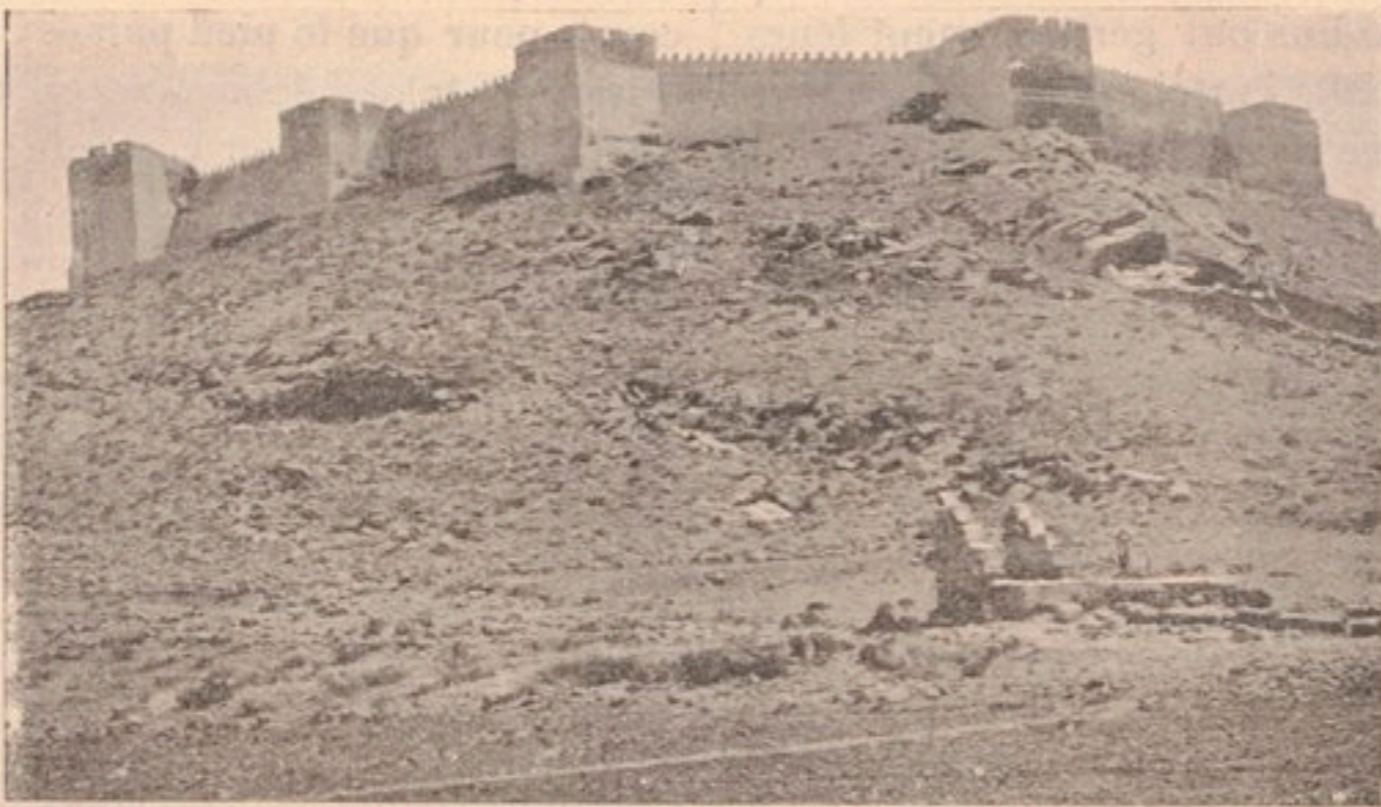


Fig. 28. — Ancien fort turc de Kelibia (presqu'île du Cap Bon).
Photographie de M. Bertholon. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

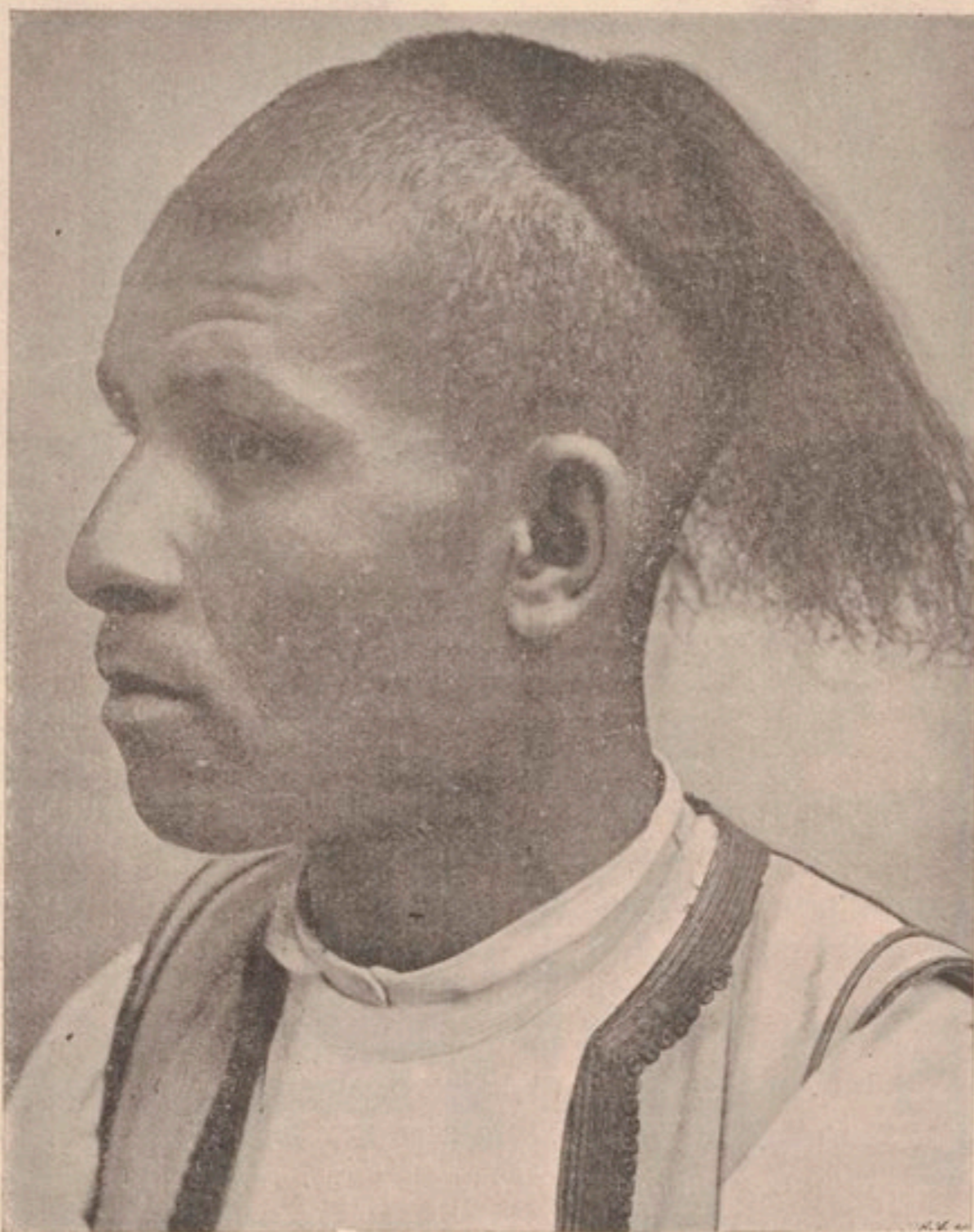


Fig. 29. — Citadin musulman à Tunis.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

ont ainsi l'air de posséder une barbe postiche.

Tandis que les campagnards portent très longs les cheveux de la moitié postérieure de la tête (fig. 30 et 31), les citadins ont généralement leurs cheveux courts (fig. 29). Parfois, ils se font raser complètement la chevelure.

Des gens aussi soignés ont des manières très onctueuses. Impossible de s'aborder dans ce pays sans échanger une dizaine de formules de salutation. Et, comme si ce n'était assez, chaque fois que la conversation languit, l'un des interlocuteurs recommence une nouvelle kyrielle de compliments, auxquels on doit naturellement répondre.

Inutile de dire que chacun des grands actes de la vie, naissance, mariage, décès, donne lieu à une

péen, ou entourée d'un turban, soit de cotonnade, soit de soie.

Enfin, le bourgeois porte des souliers vernis trop courts pour que le pied puisse y pénétrer en entier. Aussi, ses talons débordent en arrière, reposant à moitié sur le quartier éculé de ces peu commodes chaussures, si appropriées à l'indolence de ces gens. Inutile ce dire que le beau sexe a adopté cette chaussure, avec cette aggravation que le talon est beaucoup plus élevé et le soulier plus petit.

Dans leur intérieur, les dames portent des pantalons semblables à ceux des Juives (fig. 52 et 53). Autrefois, on les faisait collants. Actuellement, ils sont plus larges. Ceux-ci sont, soit de cotonnade blanche ou ornée de dessins, soit de velours sur-



Fig. 30 et 31. — Face et profil d'un indigène des campagnes rappelant le type grec classique. (Taille 1^m,67; indice céphalique 76,02).

Photographies de M. Bertholon. — Photogravures de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

série de pratiques locales, dans lesquelles on peut reconnaître, à côté de cérémonies d'importation islamique, des restes d'usages plus antiques. La description de ces usages excéderait les limites d'un simple article.

Le vêtement du bourgeois de Tunis consiste en une espèce de blouse large, fendue sur les côtés pour laisser passer les bras (fig. 29). Cette blouse est de cotonnade ou de soie légère l'été, en laine brune ou rouge rayée, pendant l'hiver, souvent en drap léger d'Autriche, et, dans les grandes occasions, en soie généralement jaune. Ceux qui touchent au fonctionnarisme revêtent souvent, au moins pour sortir, notre costume européen, — tout en gardant la chechia.

La tête est, en effet, toujours recouverte d'une chechia, portée seule, surtout avec l'habit euro-

chargé de broderies d'or ou d'argent. En tenue de maison, elles portent de petites blouses de cotonnade ou de soie qui ne descendent pas jusqu'à la taille. Fréquemment, il existe un hiatus entre le point où finit la blouse et celui où commence le pantalon. Or, comme les bourgeoises ne portent généralement pas de chemises, qu'elles ont tout au plus sur le corps un tricot de coton à mailles très larges, on voit une portion de leur abdomen à nu. Il faut bien l'avouer, ce n'est pas fort élégant. Les jours de cérémonie, au lieu de la blouse, elles mettent un gilet échancré au cou, qui forme corset, et, de plus, une veste. Veste et gilet sont en soie brochée ou en velours brodé d'or. Ajoutons que, de même que les hommes adoptent nos vêtements, de même certaines de ces femmes commencent à avoir recours à des couturières européennes.

La coiffure est toujours la même : un bonnet conique, orné de broderies d'or, et fixé à la tête par des foulards de soie (comme dans la fig. 52).

jambes et ceux de bras sont généralement en argent. Les diamants jouent un grand rôle dans la parure des gens riches.



Fig. 32. — Marchand de parfums au Souk-el-Attarine, à Tunis.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

Les bijoux sont nombreux. Ils n'affectent pas les formes archaïques conservées par les populations de la province de Constantine. Les bracelets de

Outre les bijoux, une femme des villes se fait les yeux et les sourcils avec du koheul (sulfure d'antimoine). Elle se peint les mains en jaune

avec du henné, les lèvres et les joues en rose.

Une femme d'une certaine classe ne doit jamais sortir qu'en voiture bien close. Celles qui ne peuvent s'offrir une voiture se drapent le corps dans une étoffe de soie légère. Elle se cachent la figure au moyen d'un voile de soie, ayant toujours le même desin (fig. 33). Les femmes de condition inférieure



Fig. 33. — *Femme arabe riche en costume de ville à Tunis.*
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

se couvrent la face avec une étoffe noire épaisse. Celle-ci s'applique de façon à masquer le front et le visage, en ne laissant apercevoir que les yeux (fig. 34).

L'homme du peuple de Tunis ne diffère pas de celui de la région côtière. La plupart, d'ailleurs, sont, ainsi que nous l'avons dit, des immigrants temporaires. Leur costume est très spécial. Il se compose d'une blouse de laine étroite, de couleur brunâtre, d'une culotte plus ou moins large, rem-

placée souvent par une sorte de jupon d'étoffe à raies, d'une chechia avec turban d'étoffe rayée. Les Sfaxiens portent presque tous le turban vert. Enfin, leurs chaussures, fabriquées dans le pays, sont en cuir jaune. La longueur et la coloration de la



Fig. 34. — *Femme arabe pauvre en costume de ville à Tunis.*
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

blouse varient selon les localités. A Tunis la blouse est brun foncé ; à Hammamet elle est plus claire ; à Soliman elle est de laine blanche ; au sommet du cap Bon (Kelibia, Menzel-Temine) elle est à rayures rouges et noires alternées ; à Sousse, elle est jaune assez clair, et plus courte, etc. Non seulement la coloration, mais l'ornementation de la blouse servent à distinguer d'un simple coup d'œil le village d'où vient l'individu. Le bas de la blouse, les côtés et les manches sont ornés de passemen-

teries blanches ou rouges, affectant des dessins particuliers à chaque centre. A Hammamet le dessin se compose de quelques filets de laine rouge; aux îles Kerkennah, il est très sobre, tandis qu'à Sousse la blouse est beaucoup plus surchargée de dessins.

Sur cette blouse, les indigènes portent un petit manteau à capuchon et à manches. Il est de même étoffe et de même couleur que la blouse, l'ornementation est semblable. Le plus souvent les individus ne mettent pas les manches. Leur manteau ne tient que par le capuchon.

Enfin, aux Kerkennah, on porte comme costume de cérémonie des blouses sans manches, larges, taillées sur le type de celles de Tunis. Elles sont noires, ornées de broderies très curieuses, de laine rouge et blanche et de pompons. A Djerba, la blouse est semblable, mais en laine brune avec passementerie verte, ou bleue avec passementerie jaune.

Les populations des montagnes voisines de Djerba ne portent pas la blouse. Les hommes drapent autour de leur corps une longue pièce de laine brune, dont un pan est ramené sur la tête (fig. 35). C'est une espèce de toge. La plupart de ces gens ne portent pas de turban. Ils ont l'habitude de se raser la lèvre supérieure, de façon à ne laisser qu'un étroit filet de poils comme moustache. Leur menton est aussi, en grande partie, rasé.

Quant aux femmes, les riches suivent la mode de Tunis. Les autres, dans les villages de la Côte, revêtent des sortes de blouses analogues à celles des hommes, plus larges et sans manches. Cette blouse est serrée à la ceinture. Elle est quelquefois brune, mais, plus souvent, elle se compose d'une moitié rouge et d'une moitié violette. A Sfax,

à Djerba, on porte le péplum; il est généralement d'une étoffe de laine assez épaisse, à rayures, pour les riches. Les pauvres en ont d'étoffe bleue, ou même de cotonnade blanche, comme dans le sud de Djerba. Un usage curieux est que, dans cette partie de l'île, tandis que les hommes se coiffent de vastes chapeaux, dits kabyles, les femmes se couvrent la tête de chapeaux pointus à bords plats. Cette particularité ne s'observe nulle part ailleurs dans l'Afrique du Nord.

Les femmes de cette population côtière se parent de bijoux d'argent, fibules, plaques, bracelets, etc... de vastes dimensions.

Dans les villages, elles sortent à visage découvert; mais, dans les petites villes, elles ont l'habitude de se voiler la face et le haut du corps avec une étoffe de laine noire d'un tissu peu serré. Ce tissu leur permet de voir sans être vues. Leur aspect, sous ce voile noir, qui les recouvre complètement jusqu'au genou, manque absolument d'élégance.

Un long chapitre serait nécessaire pour décrire les objets sur lesquels s'exerce l'ac-



Fig. 35. — Caïd d'El Oudiane.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

tivité de cette population industrielle, d'où dépend toute la richesse de la Tunisie. Mais ce serait empiéter sur quelques articles annoncés¹. Disons seulement qu'une partie des populations du littoral est occupée, de Bizerte aux montagnes du sud, par la culture de l'olivier. Certains groupes cultivent la pomme de terre (à Rafraf, près de Porto-Farina), des fleurs pour la distillation, des orangers et citronniers pour les fruits (à Nabeul). Beaucoup s'adonnent à la viticulture, par exemple aux environs de Bizerte, à Menzel bou Zelfa (cap Bon),

¹ Ces articles traitant de l'agriculture et des industries indigènes, paraîtront dans la prochaine livraison de la *Revue* (Livraison du 15 décembre 1896) (NOTE DE LA DIRECTION.)

aux îles Kerkennah, à Djerba. Ils vendent les raisins et fabriquent même du vin, au mépris des prescriptions coraniques! Les cultures arbus-tives de l'amandier, des grenadiers, etc., se font un peu dans tous ces villages côtiers. Le sud fait surtout des figuiers. Dans les montagnes, les indigènes élèvent des murs de pierres sèches, qu'ils revêtent de terre, pour arrêter les eaux au pied

poration importante de forgerons et de menuisiers. Dans les villes et principaux villages, la fabrication des couvertures, des tapis, des tissus de soie, la teinture des étoffes, la confection des vêtements, le tannage, la teinture et le travail des cuirs, la poterie, — beaucoup plus avancée sur le Littoral que dans le Centre, et, à Nabeul et à Djerba, faite au moyen du tour et de fours perfectionnés, — la

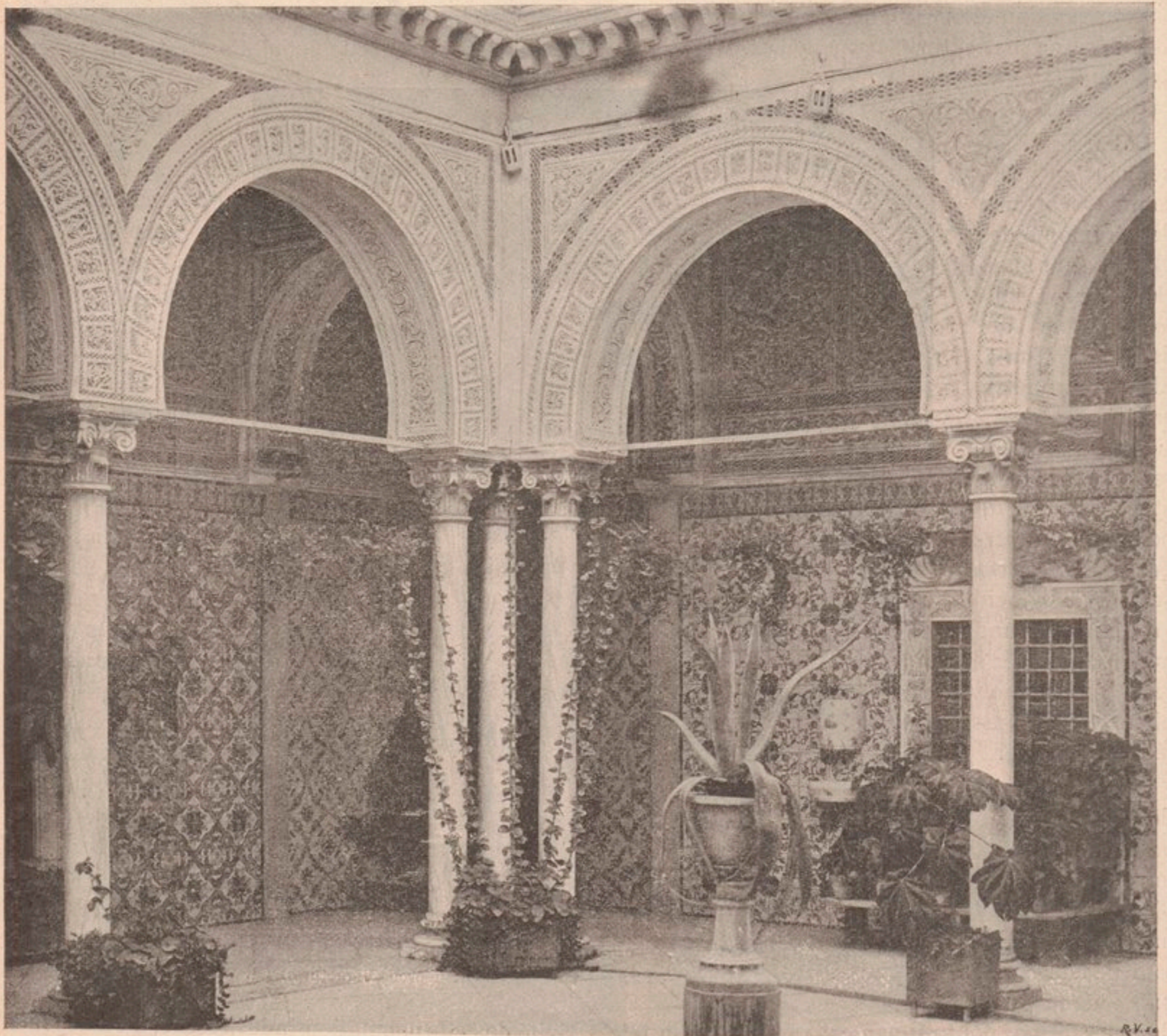


Fig. 36. — Cour du palais d'un très riche Arabe, à Tunis.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

de leur arbres fruitiers. Inutile de dire que tous ces cultivateurs sont petits propriétaires, tandis que les misérables tribus du Centre possèdent des latifundia.

Les produits de la terre donnent lieu à diverses industries. Telle est celle de la fabrication de l'huile, qui occupe quantité d'huileries. Les indigènes possèdent aussi de nombreux moulins à grains. Les instruments agricoles de fer ou de bois sont confectionnés dans chaque gros village par une cor-

fabrication des meubles ¹, donnent du travail à un très grand nombre d'ouvriers.

Dans toutes les villes, le commerce est concentré dans des quartiers spéciaux, composés de magasins minuscules. Ces quartiers portent le nom de *souks*.

¹ Parmi les plus typiques, on peut signaler des lits à colonnes de bois sculpté. Ces colonnes sont couvertes de peintures où l'or domine. En les voyant, on comprend très bien les descriptions des intérieurs grecs, conservés par Homère dans l'Odyssée.

Chaque souk est attribué à une spécialité, dont les divers marchands forment une sorte de corporation ayant son chef ou *amin*. Il y a des souks des fruits secs et objets d'épicerie, souks des parfums, des libraires, de la chaussure, de la sellerie, de la laine, des chechias, des brodeurs, des bijoutiers,

Nous terminerons nos renseignements sur ces populations industrielles, en disant que beaucoup des habitants des îles Kerkennah, de Sfax, de Djerba et de Zarzis, vivent de la pêche des poissons, des poulpes et des éponges. Ils naviguent sur des barques construites dans le pays.

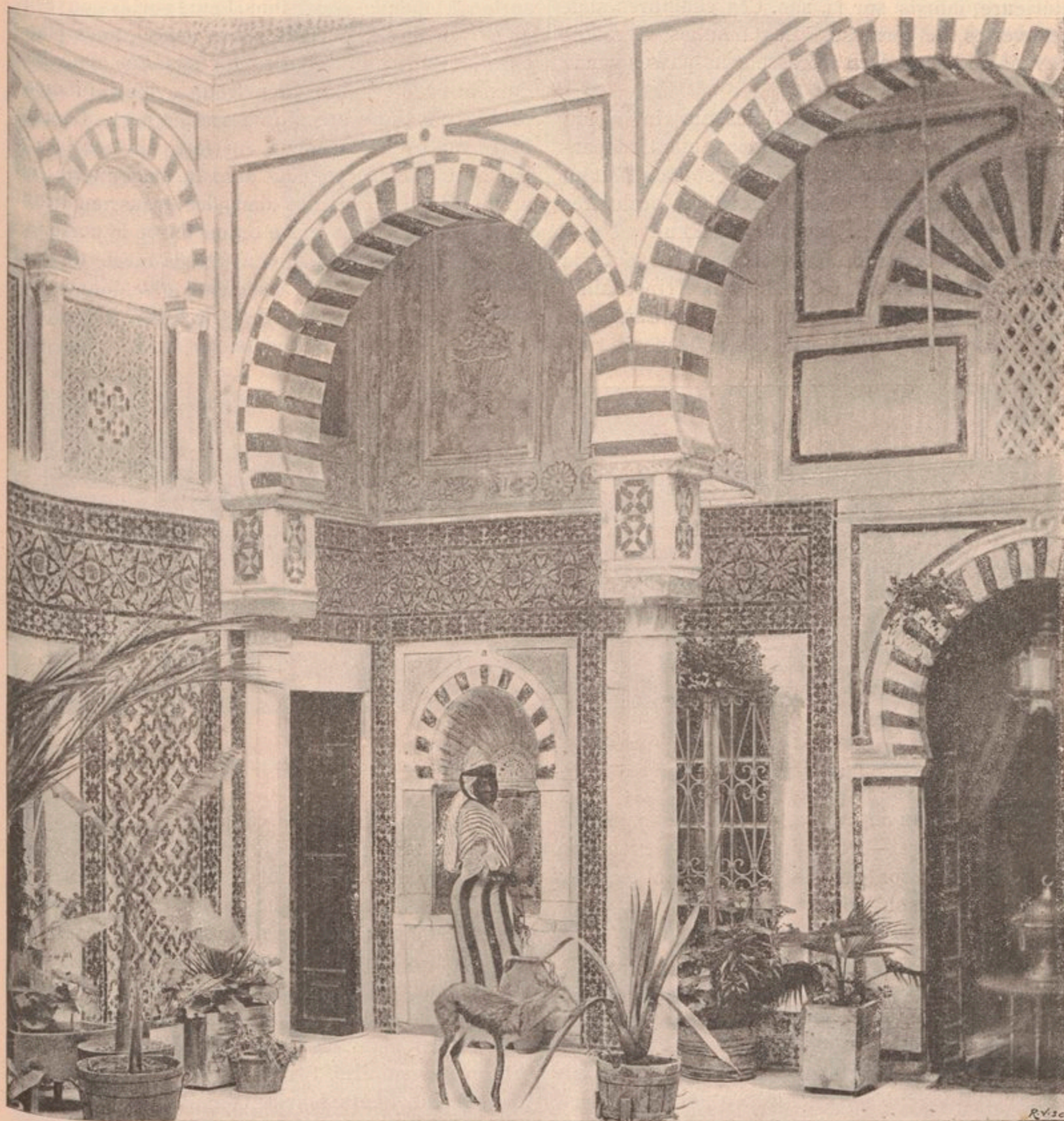


Fig. 37. — Intérieur d'un palais privé arabe, à Tunis.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

des forgerons, du cuivre, des potiers, des menuisiers, des tailleurs, etc. Le marchand expose son étalage, quelquefois présenté d'une façon artistique, sur le devant de sa boutique. Il s'y tient assis à la turque, comme un Boudha dans sa niche. En arrière, à portée de ses mains, s'entassent les marchandises destinées à remplacer celles qu'on aura achetées.

Toutes ces populations vivent dans des maisons. Leurs constructions varient d'aspect; mais, à l'exception de celles où se reconnaît l'influence européenne, toutes les pièces ont une forme oblongue. Le principe de la construction est une cour centrale, sur laquelle s'ouvrent les pièces de la maison. Ces pièces à Tunis ont la forme d'un T. Aux

deux extrémités de la barre horizontale, il y a, d'ordinaire, un lit aux colonnes dorées homériques. La partie verticale du T constitue une sorte de pièce secondaire. Des bancs disposés le long des murs permettent de s'installer et de se livrer à la conversation. Les fenêtres ne s'ouvrent que sur la cour intérieure, jamais sur la rue. Ces chambres sont recouvertes de terrasses. Les femmes circulent souvent de terrasse en terrasse sans passer par la rue.

Chez les riches (fig. 36 et 37), les murs intérieurs sont couverts de briques émaillées, montant parfois jusqu'au plafond. Celui-ci est souvent fait en plâtre tout dentelé. C'est une industrie locale très élégante, à peu près disparue aujourd'hui.

Descend-on au sud, on trouve, dans toute la région qui s'étend entre Gabès et la Tripolitaine, des modèles d'architecture spéciale. C'est ainsi que, dans le nord de Djerba, à côté des maisons du type

constitue de la sorte une petite forteresse, placée sur un relief de terrain pour en rendre l'accès plus difficile. Pour monter aux étages supérieurs, il faut s'accrocher des pieds et des mains sur des pierres ménagées en saillie le long des murs et qui servent d'échelles (fig. 40). Ces constructions servent surtout à loger des provisions. Leurs portes s'ouvrent au moyen de clés curieuses. Ces clés sont des planches portant des chevilles de bois. Ces chevilles doivent pénétrer dans des trous symétriquement creusés dans un verrou qui ferme la porte. Comme le verrou est à l'intérieur, on fait pénétrer la clé par un trou *ad hoc* ménagé dans la maçonnerie; on emmanche les chevilles dans les trous; en tirant ou en poussant, on ferme ou on ouvre la porte.

Le soin de la défense, peut-être la rareté du bois ou la recherche de la fraîcheur ont donné lieu aussi à des installations dans la terre. Il y a plusieurs espèces de Troglodytes en Tunisie. Les plus



Fig. 38. — Atelier de tissage à Djerba.

Photographie de M. Bertholon. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

nord-tunisien, on en trouve, — principalement les ateliers de tissage, — qui sont très spéciales comme construction. Ce sont des chambres assez allongées; des contreforts soutiennent leurs murs pour qu'ils résistent à la pression du toit, qui est en forme de voûte. Les deux extrémités de cette chambre sont fermées par un mur vertical triangulaire, lequel est percé d'une porte. C'est là-dedans que l'ouvrier installe son métier (fig. 38).

Ces voûtes, construites d'une façon plus primitive, se retrouvent sur le continent, et constituent les différents centres de l'oasis de Zarzis, de Médénine, de Metamer, de Jouema, de Ben Kredach et autres guesour de la montagne. Ces chambres voûtées sont construites les unes à côté des autres. L'espace manquant, les propriétaires édifient une deuxième voûte sur la première. Quelques constructions arrivent même à comporter ainsi jusqu'à quatre ou cinq étages (fig. 40). Les portes donnent sur une cour centrale. Le côté de la campagne est solidement muré. L'ensemble des voûtes

curieux et aussi les plus connus sont les Matmatas (Exemple : ceux de Hadèje près de Gabès, fig. 39). Voici comment se construit une de leurs maisons. On creuse dans le tuf un cube d'une dizaine de mètres de côté. Ce sera la cour de la maison souterraine. Quant elle est terminée, on évide sur les diverses faces les chambres de la maison : leurs ouvertures sont, comme dans les maisons tunisiennes, sur la cour. Leurs plafonds sont en ogive, c'est là une condition de solidité. Les bestiaux sont aussi logés dans le tuf. Leurs écuries communiquent avec la campagne par un couloir.

Ce type d'habitation troglodyte n'est pas le seul. Plus au sud, chez les Ghoumeracen, à Chenini et quelques autres points, les habitants enlèvent tout le tuf qui sépare deux bancs calcaires sur le flanc d'une colline en falaise. En avant de la chambre formée par cet évidement, ils bâtissent une construction de pierre. La famille habite la caverne. On met les provisions dans la pièce extérieure. De vrais villages existent ainsi chez les

Ghoumeracen, formant des sortes de ruches creusées aux flancs de leurs montagnes.

Enfin, le besoin de la défense a poussé ces sédentaires à jucher au sommet de pitons presque inaccessibles, de véritables acropoles (fig. 41). C'est ce que nous avons signalé dans le Bargou. Des veilleurs se tenaient constamment sur ces acropoles, prêts à faire retentir le tambour de guerre, pour avertir les travailleurs d'un coup de main provenant des nomades. La plupart de ces sédentaires, réfugiés sur ces sommets, ont dû, pour vivre, devenir serfs de nomades, qui les protègent. Eux-

anciens fondateurs des villages, que les sédentaires, chassés par les nomades, ont soumis en se réfugiant chez eux.

Le même besoin de défense a poussé les gens de Djerba à faire de leurs fermes de véritables forteresses. Elles se composent d'un parc à bestiaux entouré d'une haute muraille, aux angles de laquelle s'élèvent des tours (fig. 43). En cas de guerre, les troupeaux se réfugient dans le parc. Les habitants armés s'embusquent dans les tours.

Les fermes, se prêtant un mutuel appui, peuvent résister fort bien contre l'attaque des nomades. Le résultat obtenu est



Fig. 39. — Habitation de Troglodytes Matmatas.
Photographie de M. Wolfrom. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

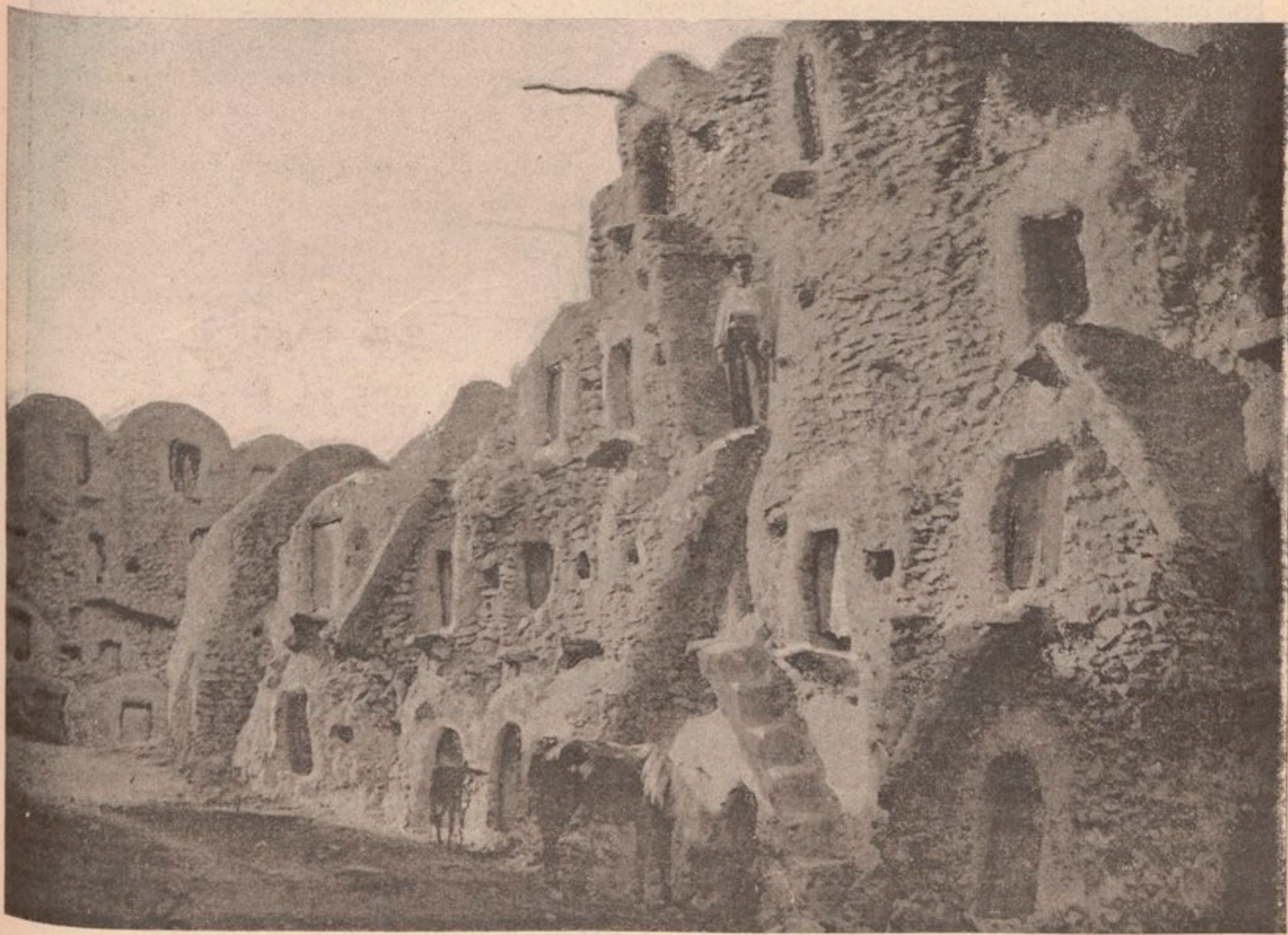


Fig. 40. — Vue intérieure de Métamer montrant les maisons en voûte à plusieurs étages et les escaliers primitifs permettant d'accéder aux étages supérieurs.

Photographie du D^r Carton. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

mêmes possèdent des serfs dans leurs [propres villages. Ces derniers descendent] sans doute des

frappant. A Ajim, où ces fermes-fortresses existent, les cultures vont jusqu'à la mer. Entre

El Kantara et Sedouikèche, où ce mode de défense n'a pas été employé, le désert est en train de reconquérir cette portion de l'île.

L'architecture religieuse de la côte est celle des pays musulmans. Il faut cependant dire un mot des mosquées de Djerba. Les Djerbiens sont, au point de vue musulman, des protestants du rite Ouahabite. Ils ne croient pas à la mission divine des prophètes, y compris Mohamed. Leurs mosquées sont remarquables par leurs dimensions exiguës. Elles ont un minaret minuscule, surmonté d'une sorte de lanterneau, soutenant une pierre conique,

groupements principaux. Ce sont, en allant de l'est à l'ouest : les oasis de Gabès, celles du Nefzaoua, de Gafsa et du Djérid.

Les populations qui cultivent les oasis proviennent de deux rameaux ethniques principaux. A Gabès, on trouve, à peu près sans mélange, le type de petite taille, brun, à crâne allongé, que nous avons rencontré un peu partout.

Dans les autres oasis, surtout celles du Djérid, le type prédominant est celui que M. Collignon a décrit sous le nom de *type de Djérid*. Les indigènes de ce groupe sont à peau très bistre. Leur taille est

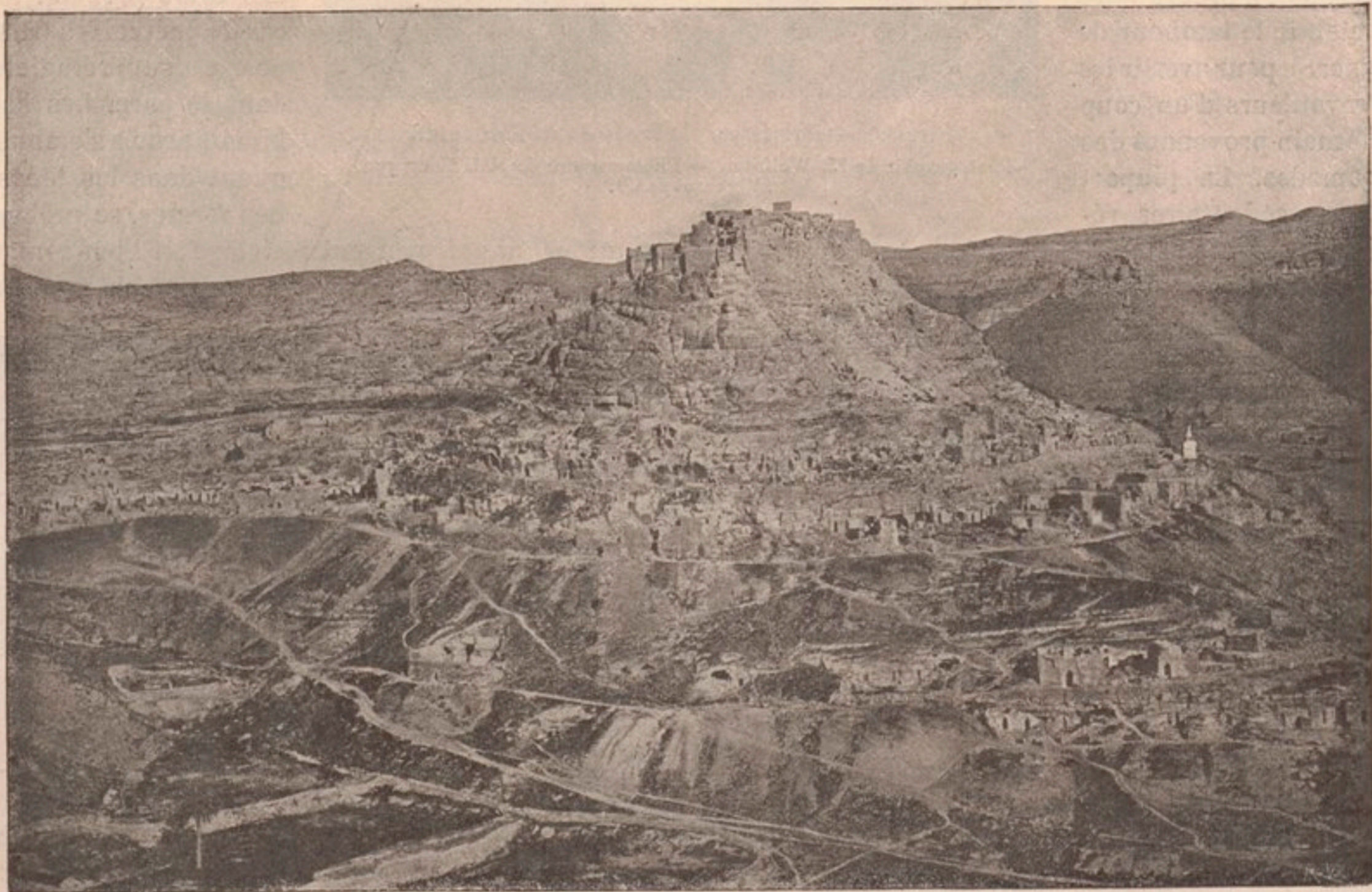


Fig. 41. — Douiret, village de Troglodytes grimpeurs, construit sur une montagne isolée.
Photographie de M. le lieutenant-colonel Rébillet. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

plantée verticalement (fig. 42). Faut-il voir là quelque reminiscence d'un vieux culte phallique ? Ajoutons que, tandis que les musulmans orthodoxes se contentent de se déchausser pour entrer dans leurs mosquées, les Djerbiens, avant de pénétrer dans les leurs, poussent le respect jusqu'à quitter, comme impurs, non seulement leurs chaussures, mais encore leurs bas, et jusqu'à leurs culottes !

§ 3. — Populations des Oasis.

La population des oasis constitue, d'une façon générale, un groupe assez spécial. Celui-ci s'étend de la région de Gabès à la frontière algérienne, au nord et au sud des Chotts. Elle comprend quatre

élévée. Leur front et leur menton sont fuyants. Leur nez est concave, relevé et un peu large. Les lèvres sont fortes. La face est haute, étroite. Ce ne sont ni des nègres, ni des métis de nègres. Au point de vue anthropologique, c'est de la race de Néanderthal qu'ils se rapprochent le plus. Comme nous le disions au commencement de ce travail, ils paraissent continuer cette antique race sur la terre d'Afrique.

A côté de ces indigènes, vivent de nombreux nègres (fig. 44). Beaucoup ont été introduits dans le pays par l'esclavage. Le paludisme décime les populations blanches dans les oasis. Aussi est-il remarquable que celles-ci placent leurs villages en dehors

des palmeraies. Cela ne les empêche pas, chaque année à l'automne, de subir une mortalité excessive qui porte surtout sur l'enfance. Les nègres résistent mieux. C'est ce qui explique leur emploi, surtout au Nefzaoua. On peut en distinguer deux groupes. Les uns ont un type européen. Ils paraissent provenir de croisements répétés entre Berbères blancs et nègres. Quelques auteurs les ont décrits sous le nom de *Rhouaras*, d'après la population de l'oued Rhir, où la population de ce type est fort nombreuse. Les autres nègres sont des Soudanais comprenant toutes les variétés du continent noir. Ceux qui ont été importés directement sont reconnaissables à leur face couturée de larges incisions. Celles-ci varient selon la région d'origine. Les autres n'ont pas de tatouages.

Il en est de la région des oasis comme de celle

après l'invasion de ceux-ci, on ne comptait pas moins de deux cents villages florissants et populeux aux environs de Gafsa. A peine relève-t-on la présence de sept centres à l'heure actuelle! Les oasis du Nefzaoua sont en train de disparaître, par suite de la stérilisation progressive due à l'élément arabe. Les dunes non fixées ont envahi les palmeraies. Le désert gagne, l'industrie de l'homme ne s'opposant plus à sa marche progressive. Les indigènes de cette région ont presque tous été réduits à l'état de serfs des Arabes Ouled Yacoub et Beni-Zid. Les Chambâa, voire même les Touareg venaient aussi les piller. « Ces sédentaires n'é-

taient plus qu'un bétail exploitable à la fantaisie du seigneur et dont celui-ci trafiquait à sa guise ¹. » Quant au Djérid, ses richesses naturelles lui ont valu de subir bien plus de pillages

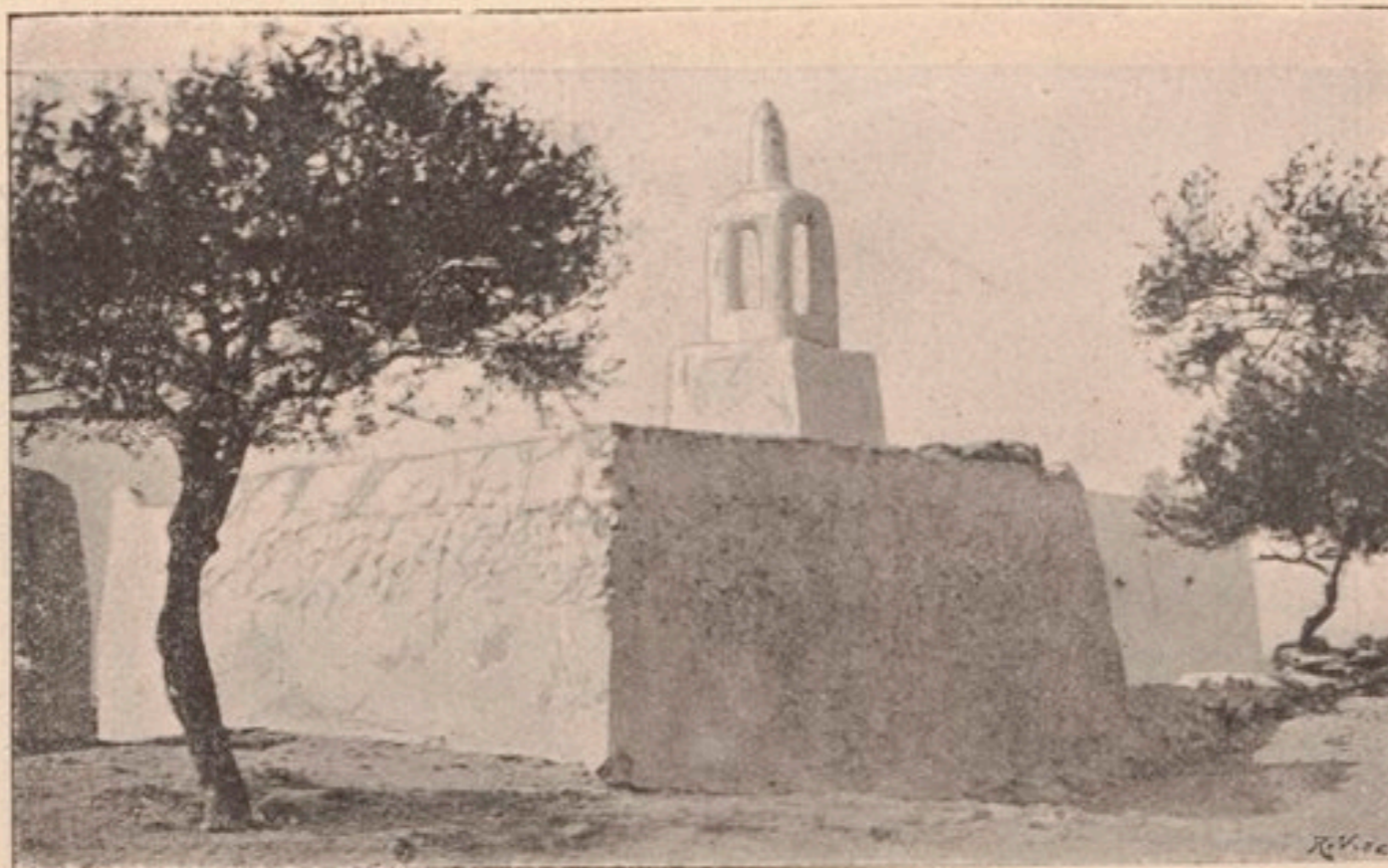


Fig. 42. — Mosquée des Ouhabites à Djerba. — Les caractères propres sont : 1^o de petites dimensions; 2^o un minaret constitué par un lanterneau surmonté d'une pierre conique, — vestige d'un culte phallique.

Photographie de M. Bertholon. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

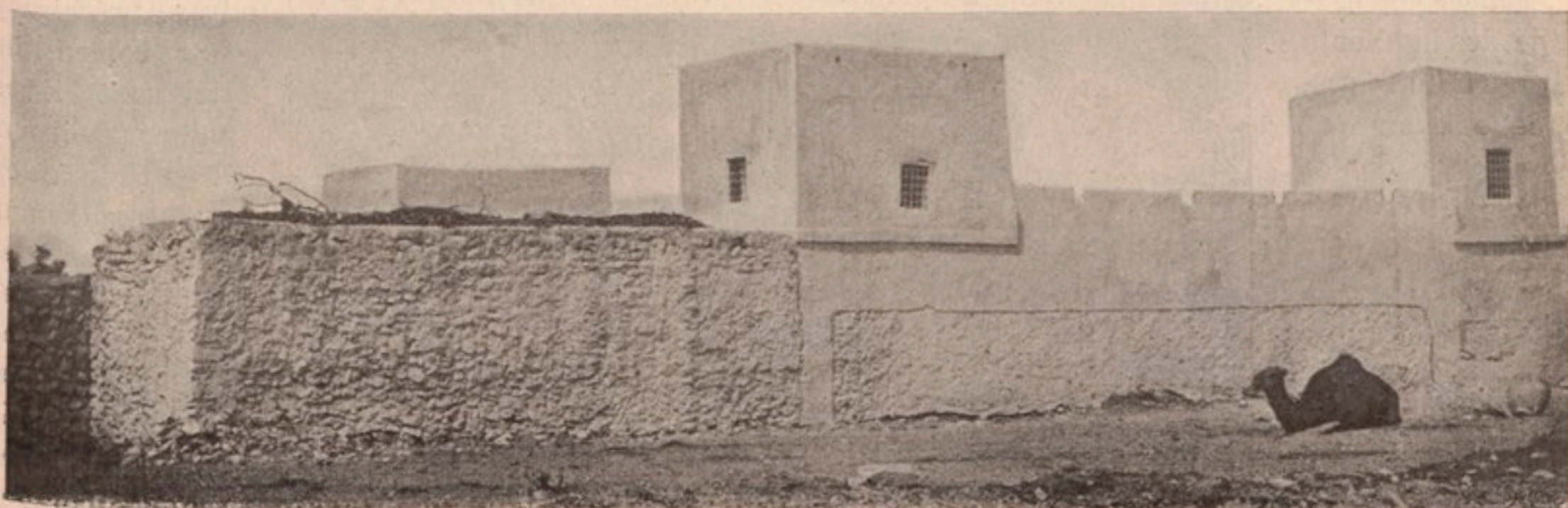


Fig. 43. — Ferme à Adjim (île de Djerba). — C'est le type de la construction au sud de Djerba : tourelles à base carrée placées aux angles d'un parc entouré de murs, et percées de fenêtres rectangulaires pour la défense contre les indigènes.

Photographie de M. Bertholon. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

du littoral. L'Arabe a passé là, c'est-à-dire que la destruction s'y est opérée aussi complète que possible. A Gabès une série de petites oasis, tant au nord qu'au sud, montre ce que le pays avait été au temps des Romains. Les descriptions d'Edrisi font juger encore de la ruine croissante avec la présence des Arabes (Beni-Zid, Hamerna et Hazem). Au temps de Yacoût, c'est à-dire peu de temps

encore que les autres oasis. Il fut à diverses reprises tout à fait dépeuplé!

Les tribus arabes, qui vivent autour et aux dépens de ces oasis, ont gardé, plus que celles du nord, leur type primitif. Les Hamamas, cependant, paraissent être des Berbères devenus nomades. On

¹ *La Tunisie*, 1896. *Les tribus*, p. 459.

trouve parmi eux un élément appréciable de sujets à tête ronde.

Peu de choses à dire du costume. Sur la côte, on porte la blouse de laine brune et le petit manteau à capuchon, classique sur le littoral. A l'intérieur, on se drape plutôt dans la longue pièce de laine brune, en forme de toge. Les femmes revêtent toutes le peplos bleu. Les négresses font exception en s'habillant d'étoffes de laine à rayures blanches et rouges.

Une des coutumes bizarres des gens des oasis est la cynophagie. Cet usage est en violation flagrante du Coran, qui interdit expressément l'usage de la viande de carnassiers. Malgré cette proscription, on mange du chien sous toutes les palmeraies. Pour excuser cet usage, les habitants prétendent que cette chair les préserve de la fièvre. On se trouve là en présence d'un vieil usage antérieur à l'Islam.

L'habitation de l'homme des oasis est le village en pierre. Les maisons se composent, comme dans le nord, d'une cour centrale sur laquelle s'ouvrent les diverses pièces. Celles-ci sont soit voûtées, soit surmontées d'une terrasse. Parfois, ainsi que cela est courant à Gabès, on ne se donne pas la peine de murer la façade des pièces qui donnent sur la cour. De simples colonnes soutiennent les plafonds (fig. 43 et 47). Aussi peut-on voir de l'extérieur ce qui se passe dans ces maisons originales, où la vie est constamment en plein air.

Beaucoup de villages ont leurs maisons groupées par quartiers séparés. De solides portes permettent de fermer chacun de ces quartiers. Ceux-ci forment alors comme autant de forteresses contre l'ennemi du dehors : le nomade. Souvent chaque quartier, comme cela a lieu dans le Djérid, est habité par une souche différente de population. Le manque de

pierres a, dans ce dernier pays, fait employer la brique (fig. 46 et 48). A Tozeur en particulier les constructeurs, en variant la disposition des briques, obtiennent des façades ornées, d'un très agréable effet (fig. 49 et 50).

Les gens des oasis, très laborieux, sont généralement jardiniers. Tout y vient par l'irrigation. Leurs ensemencements de céréales donnent des récoltes très précaires. Par contre, ils irriguent leurs cultures soit par l'eau tirée à des puits, soit par des nappes artésiennes datant d'une époque inconnue, soit par de véritables rivières au cours régulier, comme l'oued Gabès. La distribution

d'eau est réglementée. Chaque propriétaire a droit d'user de l'eau pendant une période de temps fixée à l'avance. A Gabès, cette organisation, encore en vigueur, a permis de conserver une fort belle oasis. A la Hama, région voisine, où elle a disparu par suite de la présence des Arabes Beni-Zid, des quantités considérables d'eau se perdent inutilement. Aussi la palmeraie y est-elle misérable, tandis que c'est en termes admiratifs que tous les auteurs ont décrit la succession des végétations qui s'élèvent à



Fig. 44. — Jeunes nègres des oasis (Gabès).

Photographie de M. Valenza. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

l'ombre des palmiers de Gabès, savoir les végétaux herbacés, puis les cultures arbustives et la vigne qui s'attache aux arbres comme une liane. Au-dessus de tout, les touffes des palmiers forment un immense dôme protecteur des rayons de soleil. Le prix de la terre ainsi cultivée atteint des chiffres inconnus dans le nord. L'hectare arrive à se

quels les plus intéressants à signaler sont : la croix, le peigne et le poisson.

III. — QUELQUES GÉNÉRALITÉS SUR LES MUSULMANS DE TUNISIE.

Après cette esquisse des traits les plus caractéristiques de chaque région, il paraît nécessaire



Fig. 45. — Maison à Djara (oasis de Gabès).

Photographie de M. Albert. — Photogravure de M. L. Bordier.

vendre de 15 à 20.000 francs. Il faut ajouter que la propriété est fort morcelée.

Outre les légumes, les fruits divers et les dattes, les sédentaires, cultivateurs des oasis, pratiquent diverses industries. Les deux plus renommées sont la fabrication des tapis d'Ouderef près de Gabès et celle des couvertures de Gafsa. Ces dernières, aux larges dimensions, sont remarquables par l'archaïsme de leurs dessins. Ceux-ci représentent des caravanes de chameaux, aux formes triangulaires. Dans les dessins figurent divers motifs, parmi les-

de faire connaître les généralités qui appartiennent à tout groupement musulman.

Le culte est un monothéisme. Le Coran, que nous n'avons pas à analyser, en est le livre sacré. Les variantes dans l'interprétation ont créé divers rites. Les principaux sont : le rite Maleki, particulier aux indigènes, et le rite Hanefi, propre aux gens d'origine turque. Nous avons parlé aussi de la secte des Djerbiens.

Le Coran n'est pas un simple livre religieux. Il s'occupe d'une série de détails soit sociologiques,

soit économiques, soit hygiéniques, qui n'ont rien de commun avec la divinité. Aussi les sectateurs de cette religion se trouvent-ils dominés par elle dans les moindres actes de leur existence. Cette règle tyrannique est strictement observée. Ainsi



Fig. 46. — Maison à Debabeha, au bord du chott.

Photographie de M. Wolfrom.
Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

s'explique pourquoi sur les points les plus divers du globe, les peuples musulmans, quoique de races différentes, présentent tant de ressemblances. La même règle explique pourquoi notre civilisation n'a jamais pu pénétrer et ne pourra jamais pénétrer dans les mœurs des populations islamiques. L'espoir de ceux qui rêvent l'assimilation des indigènes de l'Afrique du Nord peut se classer parmi les utopies les plus dangereuses pour l'avenir de notre nationalité dans cette région.

La religion musulmane, à côté de rares maximes de tolérance, est un chant de haine et de guerre contre ceux qui n'ont pas embrassé l'isla-

misme, c'est-à-dire contre nous. Aussi une assimilation n'est-elle possible que par l'abandon des

doctrines coraniques. Ce n'est pas précisément ce

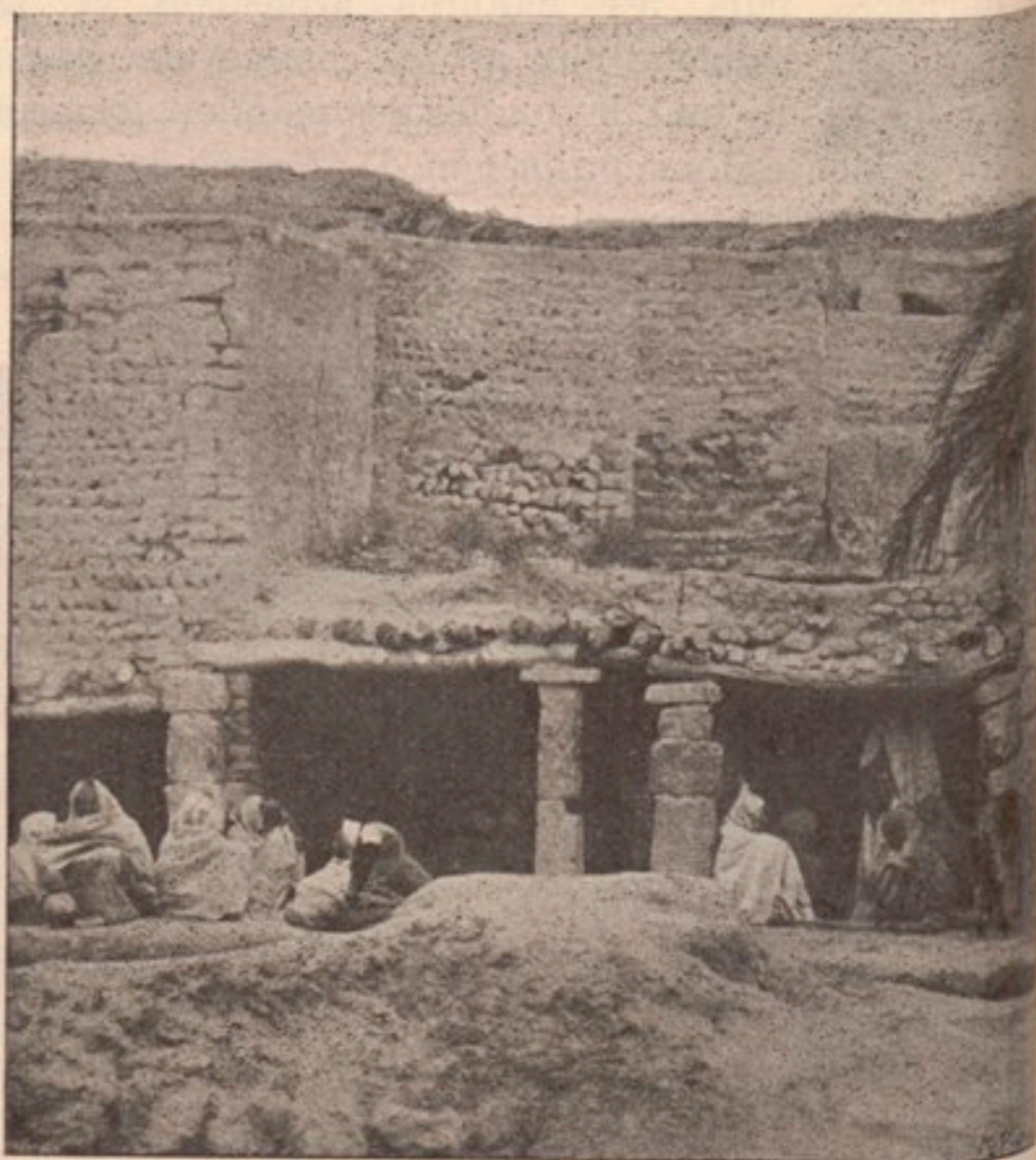


Fig. 47. — Type de maison à Gabès

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

qui tend à se dessiner. Fusionner avec une race maudite serait un crime : une apostasie.



Fig. 48. — Maison et marabout à Nefta.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

Cet amour de la religion est entretenu par la prière, qui se fait cinq fois par jour. Chaque année un jeûne de vingt-huit jours vient raviver la foi. Du lever au coucher du soleil, le musulman ne doit alors ni avaler une miette de pain, ni boire une goutte d'eau, ni fumer une bouffée de tabac. Cette privation — bien dure à supporter pour les malheureux, qui malgré cela ont à

peiner pour gagner leur vie, — entretient leur fanatisme. Le pèlerinage à la Mecque, un des buts de

l'existence de tout musulman, lui permet de se purifier du contact des chrétiens, et nos gouvernants facilitent ces voyages religieux ! Enfin, des confréries nombreuses, plus ou moins secrètes, empêchent la foi de tiédir. Les principales sont :

grande notoriété par suite de leurs pratiques. Les disciples s'assemblent dans leurs zaouïas ou chapelles. Ils se préparent, en hurlant un chant rythmé, accompagné de brusques balancements de tête. Ce mouvement de tête, de plus en plus précipité, les



Fig. 49. — Maison à Tozeur.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}

les Kaderias, les Tidjanias, les Senoussias, les Suleïmias, les Aïssaouas, etc.

Les Senoussias, qui font massacrer tous les voyageurs qui s'aventurent hors de la protection de nos baïonnettes, sont fort connus. Les Aïssaouas, disciples de Sidi Ben-Aïssa (Jésus) jouissent aussi d'une

étourdit et finit par les hynoptiser. Quand le directeur de la cérémonie voit un des fidèles arrivé à point, il le fait livrer à l'exercice qui lui est habituel. Les uns mangent des feuilles de cactus avec leurs épines ou se roulent dessus, d'autres avalent des clous ou des scorpions. Quelques-uns s'enfon-

cent, à coups de maillet, des instruments piquants dans le corps. D'autres enfin trouvent moins désagréable de se contenter de simuler quelque animal et de grimper après les arbres ou sur les murs. L'exercice terminé, le directeur de la cérémonie réveille le fidèle. Celui-ci va le plus souvent s'asseoir à l'écart, dans un état d'obnubilation qui s'atténue peu à peu.

Deux questions de mœurs musulmanes peuvent intéresser directement les Européens. L'une est la question des prêts. Le Coran défend de prêter de l'argent à intérêt. Cette interdiction, absolument impossible à suivre, est tournée de la façon suivante : L'indigène porte sur la reconnaissance de l'argent prêté une somme supérieure à celle qu'il reçoit. La différence représente l'intérêt. Chaque année, il renouvelle son prêt soit en payant une somme qui représente les intérêts, soit, ce qui est plus fréquent, en augmentant sa dette d'une somme équivalente aux intérêts. Ces augmentations successives, surtout entre les mains des Juifs, arrivent

rapidement à absorber le capital. Le propriétaire imprévoyant abandonne alors son bien au prêteur moyennant une faible somme, à moins qu'il ne préfère laisser vendre au tribunal. D'une façon comme d'une autre, la terre échappe d'une façon régulière aux mains des propriétaires musulmans, tous plus incapables les uns que les autres de régler leurs dépenses sur leurs recettes.

Une autre particularité est la constitution des *habbous*. On appelle de ce nom les biens de mainmorte. Ces biens sont inaliénables. Le donateur

consacre les revenus des biens rendus *habbous* soit à l'entretien de fondations pieuses, soit encore à celui de sa descendance. L'exploitation de ces biens de mainmorte est affermée aux personnes qui la demandent, moyennant une rente fixe d'une durée éternelle, nommée *enzel*. La rente est actuellement déterminée par la demande, car on met les biens aux enchères. On les adjuge naturellement au plus offrant.

Cette organisation, qui paraît très sage, ne répond pas aux besoins de la colonisation. En effet, l'Européen, désireux d'acquiescer un *enzel*, doit se mettre aux mains d'un courtier indigène, à moins qu'il n'aille lui-même aux enchères. Dans un cas comme dans l'autre, il paie un *enzel* toujours exagéré, car on ne manque pas de faire monter les enchères dès qu'on reconnaît qu'un roumi (chrétien) est postulant. Aussi, beaucoup de Français ont-ils leurs propriétés grevées par des *enzels* exagérés. Autrefois les biens *habbous* étaient sous la direction d'agents ou *oukils*, chargés de négocier leur location

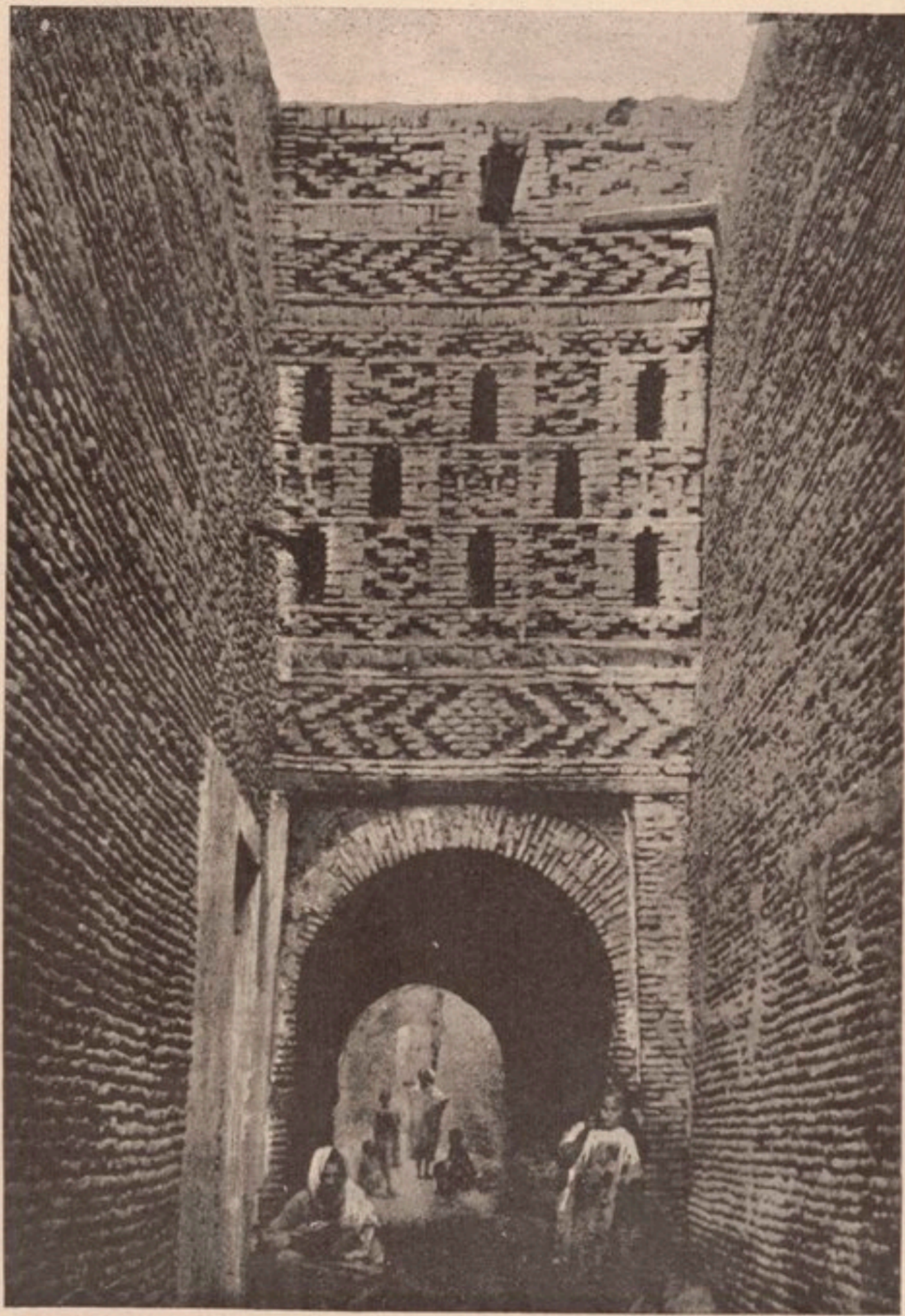


Fig. 50. — Façade d'une maison à Tozeur.

Photographie du D^r Carton. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

ou leur *enzel*. Ils ne rapportaient que peu de chose, un pourboire approprié atténuant les exigences de l'*oukil*. Cette facilité avait permis à certains colons d'acquiescer dans d'excellentes conditions de beaux domaines. Le jour où la vente aux enchères a été instituée, la colonisation en a reçu un coup très rude. Les statistiques sont là pour en faire foi. Un autre danger de cette réglementation provient de ce que les revenus des *habbous*, comme tous biens de mainmorte, alimentent les caisses du clergé musulman. Or, plus la terre prend de plus-value,

plus on fait payer cher les enzels, plus ce clergé tend à devenir puissant et riche. L'expansion de notre colonisation viendra donc renforcer la caste qui tend à nous être le plus hostile. Un moyen de mettre fin à cette situation inquiétante sera que l'État tunisien afferme en bloc tous les biens habbous, moyennant un enzel ou rente fixe et bénéficie des plus-values qui pourront se produire dans les revenus des habbous.

d'Afrique. On sait que les Israélites proprement dits étaient des Sémites, qui ont conquis et assimilé les populations sédentaires de Palestine. Or, celles-ci se composaient, en outre d'éléments syriens, de nombreux sujets d'origine européenne, parmi lesquels les blonds Amorites. Cette population mêlée est venue en Afrique en plusieurs bancs et spécialement avec les Phéniciens, après la destruction du temple de Jérusalem et enfin avec l'invasion musul-



Fig. 51. — Cérémonie de la circoncision dans une synagogue de Tunis, montrant la variété des types israélites tunisiens.

Photographie de M. Valenza. — Photogravure des Imprimeries Lemercier.

IV. — LES ISRAÉLITES.

L'élément juif constitue une part importante de la population tunisienne. Tunis passe pour être une des villes de la Méditerranée qui renferme le plus d'israélites. Il s'en trouve environ 30.000 individus. Nabeul, Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, renferment également un élément israélite fort appréciable.

La population juive ne présente pas, à proprement parler, de caractères ethniques bien accusés. Provenant d'un pays déjà soumis à de fréquents mélanges, elle en a subi de nombreux encore sur la terre

mane. L'immigration arrivée sous Titus paraît s'être livrée à un prosélytisme très ardent. Beaucoup de Berbères avaient adopté le judaïsme. C'était même la religion de la Kahena. Cette similitude de religion amena de nombreux mélanges avec les populations locales. Plus tard les juifs venus d'Espagne, les juifs livournais, puis des juifs venus de France, surtout de Constantinople et d'Asie Mineure, ont continué à infuser leur sang dans les veines de cette population mélangée.

La photographie que reproduit la figure 51, prise dans une synagogue, montre quelle variété de types on trouve, depuis le brachycéphale jusqu'au

sujet négroïde ! On y découvre à peine la figure classique, si connue, du juif d'Europe. Malgré cela, on reconnaît dans la rue un Israélite, qu'il soit brun ou blond, qu'il soit même habillé à l'européenne. L'œil dans ce cas est plus frappé de l'habitus général du sujet que des traits spéciaux de son visage. D'une façon générale, on peut dire qu'au physique, comme d'ailleurs au moral, l'Israélite livournais se rapproche plus du juif que nous connaissons en Europe, tandis que le Tunisien proprement dit a un aspect plus *européen*.

Au point de vue administratif, les Israélites tunisiens se divisent en deux communautés. L'une est celle des Tunisiens proprement dits; l'autre, des Livournais ou Grana. Ces derniers, différents par les mœurs, le langage et le rituel, ont constitué un schisme en 1710. Ils obtinrent même, en 1824, du bey Hussen la permission d'avoir un chef caïd spécial, des temples, des rabbins et une administration autonome. Ce groupe forme une sorte d'aristocratie dans le milieu juif. Il se compose des réfugiés venus d'Espagne, renforcés par l'immigration d'Israélites venus de Livourne. Ces Livournais, par leurs relations européennes, par leurs richesses et aussi leur instruction, purent acquérir une situation moins avilie que

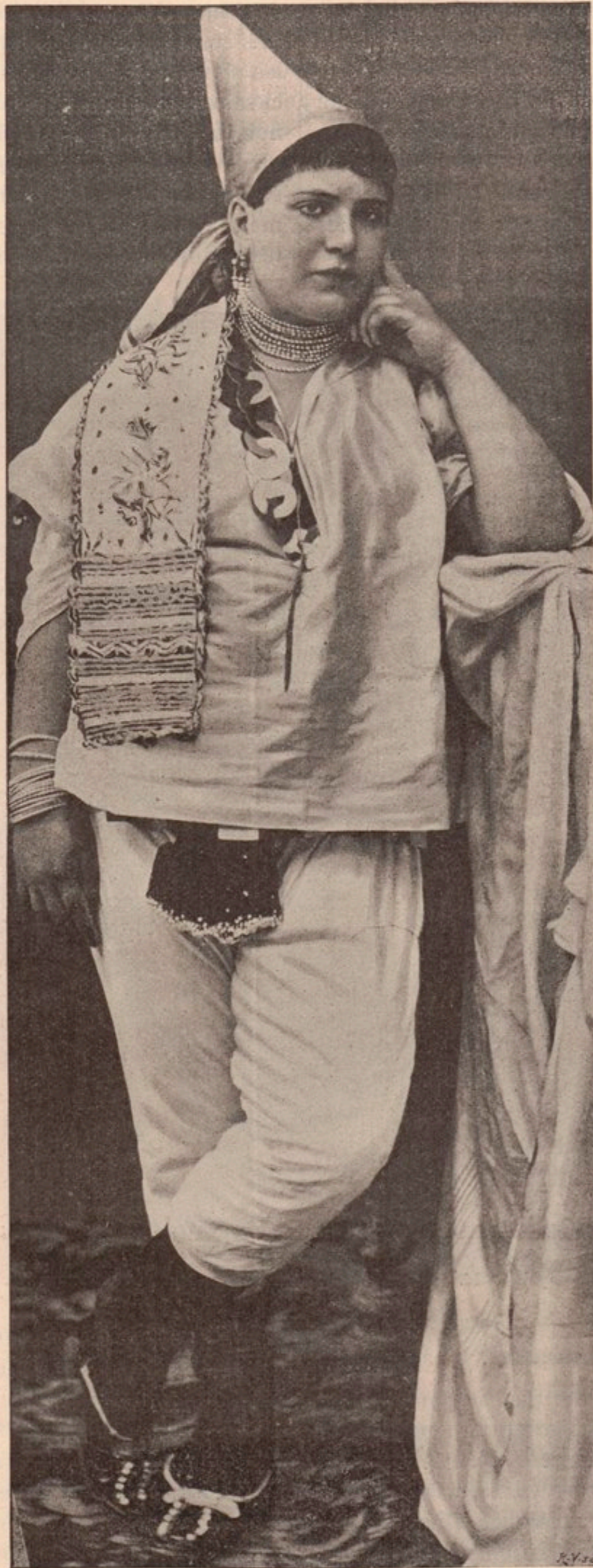


Fig. 52. — Jeune fille juive de Tunis en costume de ville.
Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron,
Vignerot et C^{ie}.

les juifs tunisiens proprement dits. Leur influence auprès des beys, comme médecins, hommes d'affaires, banquiers, etc., fut prépondérante. Aujourd'hui encore, ce sont les adversaires les plus tenaces de l'occupation française de la Tunisie. La plupart des manifestations italiennes sont provoquées et même subventionnées par eux.

L'Israélite tunisien diffère du livournais. La plupart des membres de cette communauté sont très pauvres. Tandis que les Livournais ne s'occupent guère que de banque, de change, de commerce et de professions libérales, les Tunisiens exercent des professions manuelles (tapissiers, tailleurs, cordonniers, bouchers, menuisiers, ferblantiers, orfèvres, brodeurs, etc.).

Leur sobriété remarquable leur permet de fabriquer toutes choses à des prix modiques. Depuis l'occupation, ils envoient leurs enfants aux écoles de l'Alliance israélite. Les enfants qui en sortent accaparent toutes les places pour lesquelles une instruction primaire est suffisante, telles que commis de magasin, clercs d'huissiers, d'avocats, de défenseurs, comptables, etc. Leur connaissance de tous les

idiomes du pays et les appointements très modérés qu'ils demandent en font, dans ces diverses bran-

ches d'activité, l'objet d'une concurrence impossible à soutenir pour nos nationaux. En ce moment, on essaie de les pousser à l'agriculture.

Chaque communauté israélite de Tunis pratique

Le costume des hommes a longtemps été imposé par des lois édictées par les beys. Les Israélites devaient avoir des vêtements spéciaux, de couleur sombre, généralement bleue, avec des pantalons



Fig. 53. — *Femme juive de Tunis dans son intérieur.* (Les Juives deviennent toutes très grasses. On les engraisse en vue du mariage.)

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

largement la charité. Diverses taxes ont été établies pour assurer des fonds aux malheureux si nombreux. L'une des plus importantes est le monopole de la viande de boucherie. Le prix de celle-ci est majoré dans des conditions fixées. Le produit de cet impôt est consacré à l'assistance

gris. Les Livournais obtinrent, comme une faveur, de pouvoir porter un bonnet blanc de coton. Quant au chapeau et aux vêtements européens, ils leur étaient interdits. En 1823, un Israélite, protégé anglais, qui avait violé cette règle, fut emprisonné. Il ne fallut rien moins que la menace d'une démonstration

navale pour le faire élargir. Actuellement, les jeunes générations prennent de plus en plus notre manière de se vêtir.

Les femmes ont adopté, dans le nord, le costume des bourgeoises musulmanes : — bonnet conique, blouse courte, pantalon plus ou moins collant (fig. 52). C'est même une curiosité de la ville de voir



Fig. 54. — Juif riche de Tunis.

Photographie de M. Garrigues. — Photogravure de MM. Rougeron, Vignerot et C^{ie}.

ces femmes se promener dans les rues, avec leurs blouses de soie, aux couleurs les plus voyantes et les plus disparates. La jeune génération se met de plus en plus à l'européenne.

Dans le Sahel, les juives revêtent d'ordinaire de grandes blouses formant robes, qu'elles serrent à la taille. Dans le Sud, elles portent une étoffe de cotonnade anglaise à carreaux rouges et noirs, qu'elles drapent en forme de péplos.

Signalons, dans le nord-ouest, certains groupes

israélites vivant sous la tente avec les indigènes, dont ils portent le costume. Ces gens sont de préférence forgerons. On compte des blonds parmi eux. Ils paraissent descendre de Berbères judaïsés. La communauté juive de Djerba, très particulière elle aussi, me paraît provenir d'une origine identique.

Jusqu'à notre arrivée, les juifs étaient parqués dans des quartiers spéciaux. Ces quartiers, aux rues étroites et malpropres, étaient particulièrement malsains, d'autant plus que la misère amenait, dans un même domicile, des accumulations de population. Actuellement, les familles relativement aisées descendent dans les quartiers européens. Un groupe de familles loue un appartement. Chaque pièce contient une famille distincte, et la cuisine est en commun. Le bruyant voisinage de ces tribus campées dans un appartement en fait fuir le voisinage par les Européens. Aussi les maisons qui sont louées par les juifs, ressemblent-elles à de vastes casernes de gens de cette race.

V. — LES INDIGÈNES JUGÉS AU POINT DE VUE FRANÇAIS.

Au point de vue français, on peut juger comme il suit de la population indigène tunisienne :

La colonie française peut et doit se multiplier dans la Tunisie centrale, pays riche, mais désert. Certains indigènes sont susceptibles de fournir une main-d'œuvre, très inférieure cependant à celle des Européens. Le gouvernement local a les moyens, par les caïds ou chefs de tribus, de faire respecter par les Arabes les propriétés des colons.

Sur les côtes, le haut prix des terres rendra la colonisation de peuplement difficile, mais il y a place pour de nombreuses industries alimentées par l'agriculture indigène. On peut s'attacher les gens du littoral par l'intérêt bien compris, et obtenir d'eux un loyalisme suffisant.

Les gens des oasis seront toujours aux mains du plus fort. Nos nationaux n'ont d'ailleurs pas d'établissements bien importants à fonder dans cette zone.

Quant aux Israélites, ils se précipitent avidement à notre enseignement, ils s'efforcent par tous les moyens de s'initier à notre civilisation ; mais toute cette ardeur est tournée vers un but très particulariste. Ils créent une nationalité juive dans le pays. A mesure que cette nationalité se perfectionne, elle constitue pour nos nationaux un élément de concurrence de plus en plus redoutable.

D^r Bertholon,

Ex-Médecin major de l'Armée française en Tunisie.